

Notre exercice 2003. *La coopérative s'adapte et innove.*

Gilgen Alexander Ammann Urs Bircher Beat Bräm Daniel Dünner Daniel Eicher Robert Elsässer Theodor Gerber Mario Gianoli Niklaus
Hansjörg Pfister Peter Rychiger Markus Scheidegger Jürg Schürch Ulrich Sinzig Annamarie Vaucher Bruno Wägli Peter Widmer
Heinz Witschi Ernst Zehnder Hans-Rudolf Zosso Christian Haldimann Thérèse Meyer Jean-Nicolas Philipona Jacques Renevey Jean-
François Rime Philippe Virdis Werner Wyss Claudio Badi Francis Clivaz Bernard Jeanneret Raymond Torre Gérard Donzé Jean-
Marie Maître Pierre Feller Daniel Kuntzer Henri Schaller Roger Ummel Serge Beck Philippe Braun Patrick de Preux Christian Rovero
Albert Bruno Bass Jean-Daniel Papilloud Pierre Schaer Odilo Schmid Arnold Brunner Josef Bürge Beat Edelmann Thomas Erb
Philip Funk Walter Glur Stephan Gurini Dieter Lämmler Tobias Maurer Maximilian Reimann Fritz Schneiter Hanspeter Setz Christian
Speck Gregor Bachmann Liselotte Baltensperger Marco Fischer-Stocker Thomas Friedlin Dominik Gasser Hans Rudolf Gysin Rudolf
Daniel Dünner Daniel Eicher Robert Elsässer Theodor Gerber Mario Gianoli Niklaus Gilgen Alexander Glatthar
r Thomas Hurni Lienhard Marschall Andreas Michel Hansjörg Pfister Peter Rychiger Markus Scheidegger Jürg Schürch
eter Widmer Heinz Witschi Ernst Zehnder Hans-Rudolf Zosso Christian Haldimann Thérèse Meyer Jean-Nicolas Philipona
rdis Werner Wyss Claudio Badi Francis Clivaz Bernard Jeanneret Raymond Torre Gérard Donzé Jean-Marie Maître
r Ummel Serge Beck Philippe Braun Patrick de Preux Christian Rovero Albert Bruno Bass Jean-Daniel Papilloud Pierre
rge Beat Edelmann Thomas Erb Philip Funk Walter Glur Stephan Gurini Dieter Lämmler Tobias Maurer Maximilian
tian Speck Gregor Bachmann Liselotte Baltensperger Marco Fischer-Stocker Thomas Friedlin Dominik Gasser Hans
rt Babst André Bieri Paul Hug Hans Kaufmann Peter Pfister Robert Schätzle Hugo Waser Josef Bucher Josef Windlin-
li Rosemarie Simmen-Messmer Hans Späti Raoul Stampfli Moritz Betschart Josef Kündig Maya Lalive d'Epinaï Silvio
ista Ponti Diego Scacchi Eugenio Torriani Gabi Huber Christoph Müller Walter Regli Urs Tischhauser Aldo Brändli
olf Alther Christian Fiechter Otto Hofstetter Christian Krüger Karl Müller Jakob Rhyner Alfred Ritz René Schwarzmann
weifel Peter Müller Max Gimmel Raphael Herzog Peter Joss Elsa Münger Peter Schütz Philipp Stähelin Wolfgang
David Bosshard Rolf Burkhardt Hans Gerber Marcel Gisler Heini Hegner Konrad Kaufmann Christian Kramer Konrad
üller Rolf E. Schäuble Kurt Schiesser Donato Trivisano Rico Trümpler Reto Weber Ronald Weisbrod Engelbert Schurte
Schaffner Fritz Edelmann Thomas Erb Philip Funk Walter Glur Stephan Gurini Dieter Lämmler Tobias Maurer Maximilian Reimann
Fritz Schneiter Hanspeter Setz Christian Speck Gregor Bachmann Liselotte Baltensperger Marco Fischer-Stocker Thomas Friedlin
Dominik Gasser Hans Rudolf Gysin Rudolf Schaffner Fritz Schiesser Kurt Babst André Bieri Paul Hug Hans Kaufmann Peter Pfister
Robert Schätzle Hugo Waser Josef Bucher Josef Windlin-Kiser Stephan Annaheim Rolf Büttiker Beat Loosli Rosemarie Simmen-
messmer Hans Späti Raoul Stampfli Moritz Betschart Josef Kündig Maya Lalive d'Epinaï Silvio Eduard Baumgartner Mauro
Dell'Ambrogio Battista Ponti Diego Scacchi Eugenio Torriani Gabi Huber Christoph Müller Walter Regli Urs Tischhauser Aldo
Brändli Volker Fell Françoise Stahel Marc E. Wieser Rudolf Alther Christian Fiechter Otto Hofstetter Christian Krüger Karl Müller
Jakob Rhyner Alfred Ritz René Schwarzmann Rita Schwendener-Manser Martin Zuber Josef Zweifel Peter Müller Max Gimmel
Raphael Herzog Peter Joss Elsa Münger Peter Schütz Philipp Stähelin Wolfgang Auwärter Oskar Bachmann Carl Bertschinger
David Bosshard Rolf Burkhardt Hans Gerber Marcel Gisler Heini Hegner Konrad Kaufmann Christian Kramer Konrad Kyburz Walter
Meier Adrian Meister Artur O. Müller Rolf E. Schäuble Kurt Schiesser Donato Trivisano Rico Trümpler Reto Weber Ronald Weisbrod
Engelbert Schurte Ulrich Andreas Ammann Urs Bircher Beat Bräm Daniel Dünner Daniel Eicher Robert Elsässer Theodor Gerber
Mario Gianoli Niklaus Gilgen Alexander Glatthard Danielle Hess Hans Hildebrand Jörg Huggenberger Thomas Hurni Lienhard
Marschall Andreas Michel Hansjörg Pfister Peter Rychiger Markus Scheidegger Jürg Schürch Ulrich Sinzig Annamarie Vaucher
Bruno Wägli Peter Widmer Heinz Witschi Ernst Zehnder Hans-Rudolf Zosso Christian Haldimann Thérèse Meyer Jean-Nicolas
Philipona Jacques Renevey Jean-François Rime Philippe Virdis Werner Wyss Claudio Badi Francis Clivaz Bernard Jeanneret
Raymond Torre Gérard Donzé Jean-Marie Maître Pierre Feller Daniel Kuntzer Henri Schaller Roger Ummel Serge Beck Philippe
Braun Patrick de Preux Christian Rovero Albert Bruno Bass Jean-Daniel Papilloud Pierre Schaer Odilo Schmid Arnold Brunner Josef
Bürge Beat Edelmann Thomas Erb Philip Funk Walter Glur Stephan Gurini Dieter Lämmler Tobias Maurer Maximilian Reimann
Fritz Schneiter Hanspeter Setz Christian Speck Gregor Bachmann Liselotte Baltensperger Marco Fischer-Stocker Thomas Friedlin
Dominik Gasser Hans Rudolf Gysin Rudolf Schaffner Fritz Schiesser Kurt Babst André Bieri Paul Hug Hans Kaufmann Peter Pfister
Robert Schätzle Hugo Waser Josef Bucher Josef Windlin-Kiser Stephan Annaheim Rolf Büttiker Beat Loosli Rosemarie Simmen-
Messmer Hans Späti Raoul Stampfli Moritz Betschart Josef Kündig Maya Lalive d'Epinaï Silvio Eduard Baumgartner Mauro
Dell'Ambrogio Battista Ponti Diego Scacchi Eugenio Torriani Gabi Huber Christoph Müller Walter Regli Urs Tischhauser Aldo
Brändli Volker Fell Françoise Stahel Marc E. Wieser Rudolf Alther Christian Fiechter Otto Hofstetter Christian Krüger Karl Müller
Jakob Rhyner Alfred Ritz René Schwarzmann Rita Schwendener-Manser Martin Zuber Josef Zweifel Peter Müller Max Gimmel
Raphael Herzog Peter Joss Elsa Münger Peter Schütz Philipp Stähelin Wolfgang Auwärter Oskar Bachmann Carl Bertschinger
David Bosshard Rolf Burkhardt Hans Gerber Marcel Gisler Heini Hegner Konrad Kaufmann Christian Kramer Konrad Kyburz Walter
Meier Adrian Meister Artur O. Müller Rolf E. Schäuble Kurt Schiesser Donato Trivisano Rico Trümpler Reto Weber Ronald Weisbrod
Engelbert Schurte Ulrich Andreas Ammann Urs Bircher Beat Bräm Daniel Dünner Daniel Eicher Robert Elsässer Theodor Gerber
Mario Gianoli Niklaus Gilgen Alexander Glatthard Danielle Hess Hans Hildebrand Jörg Huggenberger Thomas Hurni Lienhard

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Chiffres-clés des comptes consolidés

	2003 Mio. CHF	2002 Mio. CHF	Variation %
Non-vie et vie			
Primes brutes échues	2 612,5	2 614,0	- 0,1
Provisions techniques pour compte propre	6 332,1	6 071,7	+ 4,3
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	2 573,9	2 535,7	+ 1,5
Placements de capitaux	8 517,5	8 029,1	+ 6,1
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	2 573,9	2 535,7	+ 1,5
Résultat extraordinaire	- 21,8	228,3	n. a.
Bénéfice annuel consolidé/perte annuelle après participations minoritaires	205,3	- 84,3	n. a.
Capital propre	1 706,7	1 538,0	+ 11,0
Rendement du capital propre	12,7%	- 5,5%	
Nombre de collaborateurs (postes à plein temps, sans les apprentis)	3 467	3 603	
Apprentis	325	343	
Non-vie			
Primes brutes échues	1 851,0	1 788,2	+ 3,5
Provisions techniques pour compte propre	3 451,8	3 267,4	+ 5,6
Résultat technique	- 72,8	- 77,0	n. a.
Résultat financier	294,3	- 218,3	n. a.
Résultat après impôts/avant participations minoritaires	153,3	37,4	+ 309,9
Ratio sinistres à primes pour compte propre	70,4%	71,2%	
Taux de frais pour compte propre	27,7%	29,6%	
Taux autres frais technique (y.c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	6,1%	3,8%	
Ratio combiné pour compte propre	104,2%	104,6%	
Vie			
Primes brutes échues	761,5	825,8	- 7,8
Provisions techniques pour compte propre	2 880,3	2 804,3	+ 2,7
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	2 573,9	2 535,7	+ 1,5
Résultat après impôts/avant participations minoritaires	52,0	- 121,7	n. a.
Taux de frais brut	12,1%	13,7%	

* Pourcentages calculés sur la base de chiffres en milliers de francs
n. a. = non applicable

Table des matières

	L'exercice en bref 2
	Les principes de la gestion 4
La coopérative	Le rapport 6
	Les délégués et le conseil d'administration 8
	Les comptes annuels 12
Partie illustrée	Les valeurs de la coopérative 17
Assurances & prévoyance	La structure du management 26
	La stratégie globale et les objectifs 27
	Les organes de la Mobilière 28
	Le rapport du groupe 30
	Les affaires d'assurance 32
	Les affaires de prévoyance 36
	Le management du marché 39
	L'Asset Management 41
	Le Risk Management 42
	La technologie de l'information 43
	Le personnel 44
	Les comptes annuels consolidés 45
Autres informations	Les agences générales et représentations 63
	Les partenariats 65
	Le glossaire 66

Page de couverture

Les noms des 150 délégués sont à la fois un élément de la présentation graphique de notre rapport et un symbole de l'identité de notre entreprise coopérative.



Les noms de nos délégués qui figurent sur la page de couverture de ce rapport sont à la fois un élément graphique et un symbole de l'identité de notre entreprise coopérative. Cette forme juridique nous permet d'agir dans le long terme, sans subir la pression des marchés financiers et de la bourse. Elle s'accorde parfaitement à la nature de nos activités d'assurance. L'entreprise gère son patrimoine de manière responsable et fiable, comme elle a le devoir de le faire. Nous sommes ainsi en mesure de garantir en tout temps nos

engagements vis-à-vis de nos clients-coopérateurs, notre principale priorité. Comme jusqu'ici, nous nous concentrons sur les marchés suisse et lichtensteinois et n'avons pas l'intention de développer nous-mêmes des activités à l'étranger. Nous ristournons à nos clientes et clients une part des excédents réalisés. Ils participent donc au succès économique de l'entreprise. En tant que coopérative, nous avons nos propres valeurs que nous voulons continuer d'affirmer et de défendre - comme quelques-uns de nos délégués le font avec conviction dans les pages illustrées de ce rapport.

L'année dernière, notre entreprise a dû prouver une fois de plus sa capacité d'adaptation et d'innovation. Face à une économie peinant à redémarrer et à la crise des marchés financiers, la Mobilière a été contrainte aussi de se réorienter rapidement. 2003 a ainsi été une année de changements. Le groupe s'est doté d'un nouveau système de direction uniforme et simplifié et il a adapté son réseau de distribution. Malgré le regroupement d'agences générales, la Mobilière conserve une présence locale forte. Avec cent quarante représentations, toutes dotées d'une infrastructure moderne, nous sommes toujours la société d'assurance la mieux implantée en Suisse. Le programme d'économie, la réorganisation au siège principal et l'adaptation de notre réseau d'agences entraînent des suppressions d'emploi. Ces suppressions s'étaleront sur deux ans et seront accompagnées de mesures sociales adéquates.


Deux faits marquants sont à relever dans notre secteur pour 2003: Pendant des années, les compagnies d'assurance se sont livrées à une concurrence acharnée sur certains produits d'assurance. Avec la forte régression de leurs revenus financiers, elles ont été forcées de mettre un frein à cette politique. Et le secteur vie, particulièrement touché par l'effondrement des marchés boursiers et l'évolution de l'espérance de vie, a dû se réorienter. Le financement des prestations de la prévoyance professionnelle, sujet de préoccupation du public, du monde politique et de notre branche, n'est pas encore résolu.

La loi sur la surveillance des assurances et la loi sur le contrat d'assurance sont en révision. A l'avenir, les entreprises d'assurance devront évaluer systématiquement tous les risques auxquels elles sont exposées et provisionner ceux-ci en conséquence. Nous satisfaisons déjà à cette exigence de la future loi. Par ailleurs, nous sommes favorables à un renforcement des prescriptions concernant la solvabilité et la transparence.

Dans l'assurance non-vie, nous nous focalisons sur les affaires grand public. En 2003, nous avons lancé avec succès une nouvelle assurance ménage. Le lancement de ce produit phare constitue la principale innovation. Dans le secteur vie, nous nous sommes complètement désengagés du secteur des affaires directes LPP. Nous nous concentrons désormais sur la prévoyance privée et la réassurance des institutions de prévoyance en faveur du personnel.

Grâce aux mesures prises dans tous les secteurs et à tous les échelons, la Mobilière présente à nouveau un résultat annuel positif. Ce résultat est dû pour une bonne part, il faut le dire, à la remontée des marchés financiers. Notre objectif est de rentabiliser les activités d'assurance proprement dites. Pour rester concurrentiels, nous devons contrôler notre taux de frais en permanence. Par chance, nous avons été épargnés par les catastrophes naturelles.

Nous tenons à remercier nos collaboratrices et collaborateurs pour leur travail et le précieux soutien qu'ils nous ont apporté durant une phase difficile de notre réorganisation. Nous remercions sincèrement aussi nos quelque 1,3 million de clients pour leur fidèle attachement ainsi que nos partenaires commerciaux. A l'avenir aussi, nous mettrons tout en œuvre pour mériter la confiance qu'ils nous témoignent.



Albert Lauper
Président du conseil
d'administration



Urs Berger
Président du comité de direction
du Groupe Mobilière

Les principes de la gestion

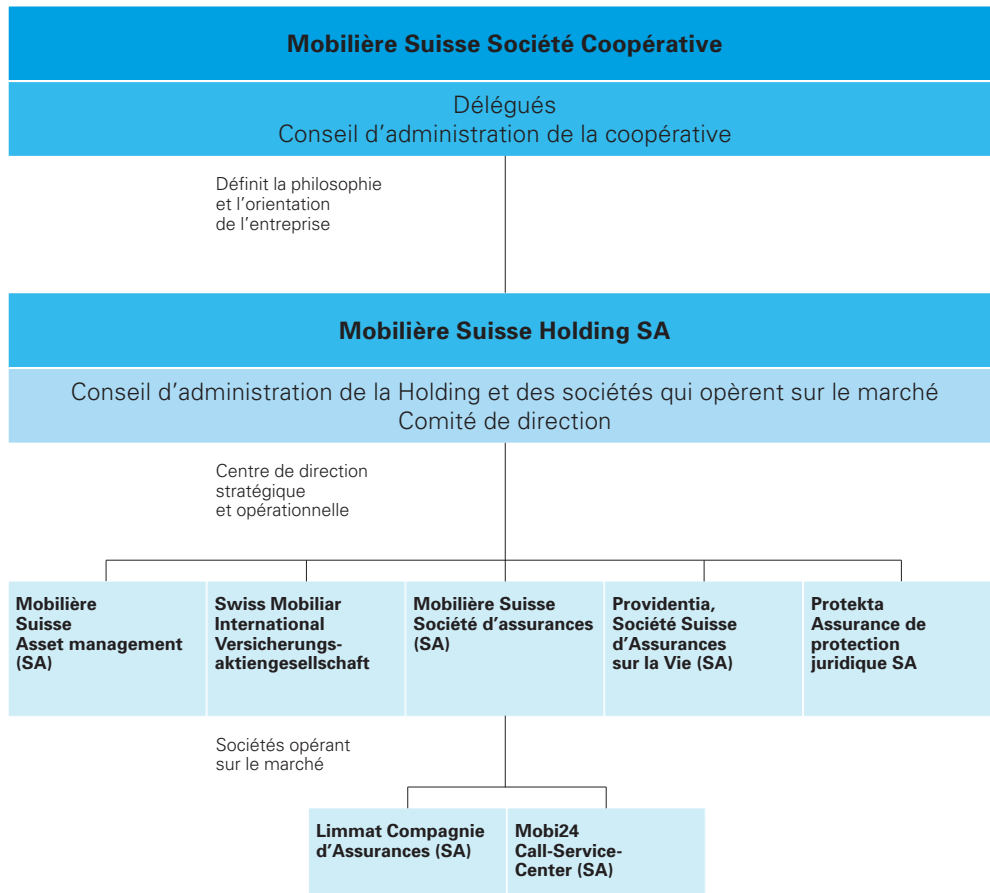
Selon les statuts, la coopérative, société faîtière du groupe, en fixe la philosophie et l'orientation générale, dans le but de «promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative». Nous avons actuellement quelque 1,3 million de **sociétaires**, particuliers et entreprises confondus, qui ont acquis cette qualité en concluant une police d'assurance à la Mobilière Suisse Société d'assurances. Notre orientation fondamentale vers les besoins de nos clients implique tout naturellement un réseau de distribution proche du client, un rapport prix-prestations équilibré, ainsi que des ristournes sur les excédents réalisés, lorsque la marche des affaires le permet.

150 **délégués** représentant les divers milieux d'assurés, tels que personnes privées, agriculture, artisanat, industrie, commerce, entreprises de services et pouvoirs publics, veillent aux intérêts de nos sociétaires. Les délégués sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les délégués approuvent chaque année le rapport de gestion, ils décident de l'utilisation du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils nomment les administrateurs de la coopérative.

Le conseil d'administration de la coopérative est formé d'au moins 15 personnes; leur choix est dicté ici aussi par la volonté d'assurer une prise en compte aussi large que possible des régions et des divers cercles d'assurés. Les élections sont échelonnées dans le temps et le mandat dure quatre ans. Aucun membre de l'exécutif ne fait partie du conseil d'administration. Depuis mai 2003, le président est Albert Lauper, précédemment membre et président de la direction du groupe. Le conseil d'administration assure l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion, organise l'élection des délégués et exerce les droits des actionnaires de la coopérative à l'assemblée générale de la holding. A ce titre, il est chargé d'élire le conseil d'administration de la holding et de voter la décharge aux administrateurs de celle-ci. La coopérative a délégué les tâches de direction du groupe à la Mobilière Suisse Holding SA. Le conseil d'administration de la coopérative se fait néanmoins informer régulièrement sur la marche des affaires.

Le conseil d'administration de la Holding dont la composition est identique à celle des conseils d'administration des sociétés du groupe (Mobilière Suisse Société d'assurances, Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie et Mobilière Suisse Asset Management) est formé de cinq membres au moins. La majorité de ceux-ci doit faire partie du conseil d'administration de la coopérative, afin de garantir l'orientation mutualiste du groupe. Il fixe la stratégie et la structure organisationnelle, décide de la planification annuelle et pluriannuelle du groupe, approuve le budget annuel et définit la politique de placements avec les objectifs et la stratégie d'allocation des actifs. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du président et des membres du comité de direction. Selon la structure organisationnelle actuelle, il n'existe pas de commission de conseil d'administration.

Structure juridique du Groupe Mobilière



Le **comité de direction** est la plus haute instance dirigeante de l'entreprise. Il veille à l'application de la stratégie décidée par le conseil d'administration de la holding et renseigne ce dernier régulièrement sur la marche des affaires.

La **révision interne** est directement soumise au président du conseil d'administration. La durée de fonction des **réviseurs externes** est d'un an. Depuis 2000, année où notre groupe a adapté ses structures, la révision des comptes de la coopérative, de la holding et de ses filiales, est effectuée par la même société. Outre la vérification des comptes annuels, cette société effectue avec l'organe de révision interne des contrôles spécifiques définis chaque année par le conseil d'administration de la Holding.

Assemblée des délégués

Entre l'automne 2002 et le printemps 2003, des élections ont eu lieu pour le renouvellement des délégués de la région ouest. En outre, deux postes de délégués vacants ont été repourvus, un dans le canton d'Uri, l'autre dans la Principauté du Liechtenstein. Les dames et messieurs nouvellement élus figurent en italique aux pages 8 et 9 de ce rapport. A l'assemblée du 23 mai 2003, qui s'est tenue à Berne, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2002 de la coopérative, décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au conseil d'administration. L'assemblée des délégués a pris acte du décès de Messieurs Heinrich Estermann (membre du conseil d'administration depuis 2002) et Theodor Tschanz (membre du conseil d'administration de 1988 à 2002). Messieurs Ulrich Gadiant (membre du conseil d'administration depuis 1970 et président du conseil d'administration de 1996 à 2003) et Gustav E. Grisard (membre du conseil d'administration de 1982 à 2003) ont mis un terme à leur activité. L'assemblée leur a exprimé ses vifs remerciements pour leur longue et fructueuse activité au service de la société. Messieurs Elgar Fleisch (St-Gall), Andreas von Sprecher (Zollikon) et Wilfred Stoecklin (Bottmingen) ont été nouvellement élus au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers a été confirmée dans ses fonctions d'organe de révision pour l'exercice 2003. Quatre séances d'information régionales ont été organisées à l'intention des délégués afin de favoriser les échanges en cercle plus restreint.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2003. Il a exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, seule actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'assemblée générale de celle-ci, et préparé l'assemblée des délégués. Il s'est occupé en outre du système de révision et de contrôle du Groupe Mobilière ainsi que de la répartition des tâches et compétences entre les conseils d'administration de la coopérative et de la Holding SA. Par ailleurs, il a élu à la présidence du conseil d'administration Monsieur Albert Lauper, qui a abandonné sa charge de président de la direction du groupe, et Monsieur Urs Berger membre du conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

Comptes annuels

La fonction de la holding faitière de participation du Groupe se reflète dans les comptes annuels 2003 de cette dernière (pages 12 à 14 du rapport de gestion). Les comptes annuels bouclent avec un bénéfice de 5,4 millions de francs (8,2 millions de francs l'année précédente). L'intérêt du prêt octroyé à la Mobilière Suisse Holding SA a été porté au compte de profits et pertes. Le produit de l'intérêt a diminué de 2,6 millions de francs à 6,9 millions de francs en raison d'une réduction du taux d'intérêt liée aux conditions-cadres fiscales. Comme l'année précédente, la Holding n'a pas versé de dividende durant l'exercice sous revue. Les placements de capitaux figurant à l'actif comprennent les participations (763,8 millions de francs) et le prêt (150,0 millions de francs) octroyé à la Holding par la Coopérative. Le fonds d'excédents des assurés est inscrit au passif avec

un montant de 42,5 millions de francs. Le capital propre (avant utilisation du bénéfice) se monte au 31 décembre 2003 à 886,7 millions de francs.

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice au bilan s'établit à 13,7 millions de francs. La proposition du conseil d'administration relative à l'utilisation du bénéfice figure à la page 15 du présent rapport. Le conseil d'administration demande à l'assemblée des délégués, qui aura lieu le 14 mai 2004, d'avaliser sa proposition. Celle-ci prévoit notamment l'attribution de 5,0 millions de francs au fonds d'excédents des assurés (5,0 millions de francs l'année précédente).

Engagement au service du public

La coopérative assume sa responsabilité vis-à-vis de la collectivité au travers des activités de sa Fondation du Jubilé, par des dons et par le soutien d'artistes contemporains. En plus des activités de sponsoring proprement dites, nous soutenons traditionnellement en Suisse des activités culturelles et sociales.

Fondation du Jubilé

La Fondation du Jubilé a pour but de favoriser des institutions, organisations, groupes de personnes et particuliers, actifs dans les domaines scientifique, artistique et culturel. Le conseil de fondation décide librement de l'attribution des fonds. En 2003, il a soutenu financièrement 19 projets pour un montant total d'environ 300 000 francs.

Dons

Le fonds de donation de la coopérative est alimenté chaque année par un montant prélevé sur le bénéfice. Les 400 000 francs affectés permettent de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels et de santé publique. En 2003, la Coopérative a fait un don de 100 000 francs à la Fondation intercantonale Spitex, qui a pour but d'encourager l'aide et les soins à domicile au niveau communal et propose à cet effet des cours de formation spécialisée. Beaucoup de personnes malades, accidentées, invalides ou souffrant de handicaps liés à l'âge, souhaitent pouvoir rester dans leur environnement habituel. Les soins à domicile représentent à la fois une solution économiquement efficace et une bonne alternative à la prise en charge en institution. Les proches des personnes concernées ne peuvent toutefois pas exécuter tous les soins et toutes les tâches domestiques eux-mêmes. Ils ont besoin du soutien de personnes compétentes. La Fondation Spitex utilisera le don de la Mobilière pour financer un projet pilote. Concrètement, il s'agira d'abord d'attirer l'attention des autorités communales sur les possibilités offertes en matière de soins à domicile puis d'obtenir qu'elles usent de toute leur influence pour favoriser le développement de tels soins. Par ce projet, la Fondation veut promouvoir le système Spitex sur une large échelle.

Collection d'art

Notre commission artistique achète chaque année quelques œuvres d'artistes suisses contemporains reconnus et contribue ainsi à l'essor de la vie artistique dans notre pays.

Région ouest**Canton de Berne**

Ulrich Andreas Ammann,
Madiswil

Urs Bircher,
Hinterkappelen

Beat Bräm,
Ins

Daniel Dünner,
Moutier

Daniel Eicher,
Moosseedorf

Robert Elsässer,
Burgdorf

Theodor Gerber,
Bärau

Mario Gianoli,
St-Imier

Niklaus Gilgen,
Schwarzenburg

Alexander Glatthard,
Spiegel/Berne

Danielle Hess,
Berne

Hans Hiltbrand,
Herzogenbuchsee

Jörg Huggenberger,
Berne

Thomas Hurni,
Sutz

*Lienhard Marschall,
Neuenegg*

Andreas Michel,
Meiringen

*Hansjörg Pfister,
Zweisimmen*

Peter Rychiger,
Steffisburg

*Markus Scheidegger,
Gümligen*

Jürg Schürch,
Huttwil

Ulrich Sinzig,
Langenthal

Annamarie Vaucher,
Berne

Bruno Wägli,
Säriswil

Peter Widmer,
Faulensee

Heinz Witschi,
Meiringen

Ernst Zehnder,
Worb

Hans-Rudolf Zosso,
Aarberg

Canton de Fribourg

Christian Haldimann,
Morat

Thérèse Meyer,
Estavayer-le-Lac

Jean-Nicolas Philipona,
Vuippens

*Jacques Renevey,
Bourguillon*

Jean-François Rime,
Bulle

Philippe Viridis,
Marly

Werner Wyss,
Guin

Canton de Genève

*Claudio Badi,
Le Grand-Saconnex*

Francis Clivaz,
Chambésy

*Bernard Jeanneret,
Confignon*

Raymond Torre,
Genève

Canton du Jura

*Gérard Donzé,
Les Breuleux*

Jean-Marie Maître,
Boncourt

Canton de Neuchâtel

Pierre Feller,
Le Locle

Daniel Kuntzer,
Fontainemelon

Henri Schaller,
Colombier

Roger Ummel,
La Chaux-de-Fonds

Canton de Vaud

Serge Beck,
Le Vaud

Philippe Braun,
Lausanne

Patrick de Preux,
Lausanne

Christian Rovero,
Bettens

Canton du Valais

Albert Bruno Bass,
Naters

Jean-Daniel Papilloud,
St-Séverin

Pierre Schaer,
Conthey

Odilo Schmid,
Brigue

Région centrale**Canton d'Argovie**

Arnold Brunner,
Villmergen

Josef Bürge,
Baden

Beat Edelmann,
Zurzach

Thomas Erb,
Bözen

Philip Funk,
Dättwil

Walter Glur,
Glashütten

Stephan Gurini,
Lenzburg

Dieter Lämmli,
Aarau

Tobias Maurer,
Aarau

Maximilian Reimann,
Gipf-Oberfrick

Fritz Schneider,
Gipf-Oberfrick

Hanspeter Setz,
Dintikon

Christian Speck,
Oberkulm

**Cantons de Bâle-Ville
et de Bâle-Campagne**

Gregor Bachmann,
Arlesheim

Liselotte Baltensperger,
Biel-Benken

Marco Fischer-Stocker,
Münchenstein

Thomas Friedlin,
Therwil

Dominik Gasser,
Binningen

Hans Rudolf Gysin,
Pratteln

Rudolf Schaffner,
Sissach

Canton de Glaris

Fritz Schiesser,
Haslen

Canton de Lucerne

Kurt Babst,
Willisau

André Bieri,
Hochdorf

Paul Hug,
Lucerne

Hans Kaufmann,
Entlebuch

Peter Pfister,
Altishofen

Robert Schätzle,
Lucerne

Hugo Waser,
Stansstad

Cantons de Nidwald et Obwald

Josef Bucher,
Sachseln

Josef Windlin-Kiser,
Kerns

Canton de Soleure

Stephan Annaheim,
Lostorf

Rolf Büttiker,
Wolfwil

Beat Loosli,
Olten

Rosemarie Simmen-
Messmer, Soleure

Hans Späti,
Soleure

Raoul Stampfli,
Soleure

Canton de Schwytz

Moritz Betschart,
Brunnen

Josef Kündig-Lüönd,
Ibach

Maya Lalive d'Épinay,
Bäch

Canton du Tessin

Silvio Eduard Baumgartner,
Mendrisio

Mauro Dell'Ambrogio,
Giubiasco

Battista Ponti,
Morbio Inferiore

Diego Scacchi,
Orselina

Eugenio Torriani,
Pura

Canton d'Uri

*Gabi Huber,
Altdorf*

Canton de Zoug

Christoph Müller,
Baar

Région est

Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures

Walter Regli,
Appenzell

Urs Tischhauser,
Bühler

Canton des Grisons

Aldo Brändli,
Igls

Volker Fell,
Coire

Françoise Stahel,
Klosters

Marc E. Wieser,
Zuoz

Canton de St-Gall

Rudolf Alther,
Goldach

Christian Fiechter,
Heerbrugg

Otto Hofstetter,
Uznach

Christian Krüger,
Staad

Karl Müller,
St-Gall

Jakob Rhyner,
Buchs

Alfred Ritz,
Altstätten

René Schwarzmann,
Bad Ragaz

Rita Schwendener-
Manser, St-Gall

Martin Zuber,
Lütisburg Station

Josef Zweifel,
Mörschwil

Canton de Schaffhouse

Peter Müller,
Stein am Rhein

Canton de Thurgovie

Max Gimmel,
Arbon

Raphael Herzog,
Hörhausen

Peter Joss,
Weinfelden

Elsa Münger,
Amriswil

Peter Schütz,
Wigoltingen

Philipp Stähelin,
Frauenfeld

Canton de Zurich

Wolfgang Auwärter,
Rikon im Tösstal

Oskar Bachmann,
Stäfa

Carl Bertschinger,
Pfäffikon

David Bosshard,
Männedorf

Rolf Burkhardt,
Zurich

Hans Gerber,
Fehraltorf

Marcel Gisler,
Flaach

Heini Hegner,
Zurich

Konrad Kaufmann,
Dietikon

Christian Kramer,
Uitikon Waldegg

Konrad Kyburz,
Dielsdorf

Walter Meier,
Eglisau

Adrian Meister,
Zollikon

Artur O. Müller,
Zurich

Rolf E. Schäuble,
Andelfingen

Kurt Schiesser,
Zumikon

Donato Trivisano,
Winterthur

Rico Trümpler,
Zurich

Reto Weber,
Dielsdorf

Ronald Weisbrod,
Ebertswil

Principauté du Liechtenstein

*Engelbert Schurte,
Triesen*

*En italique: Nouveaux
délégués depuis
le 23 mai 2003.*

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative (état 1^{er} janvier 2004)

Otto Saxer	Président d'honneur avocat, Liebefeld		
Albert Lauper	Président Villars-sur-Glâne	Membre depuis 2002	Elu-e jusqu'en 2004
Jacques Saucy	Vice-président avocat, président de Wenger SA, Delémont	1980	2004
Käthi Bangerter	présidente du conseil d'administration de Bangerter- Microtechnik SA, anc. conseillère nationale, Aarberg	1996	2004
Susy Brüscheiler	CEO du SV-Group, Erlenbach	2002	2006
Dieter Burckhardt	vice-président du conseil d'administration de Pestalozzi & Cie SA, Zurich	1998	2004
Richard Burger	ing. en mach. dipl. EPF, Bottmingen	1992	2004
Elgar Fleisch	prof., directeur à l'Institut de gestion de la technologie, Université de St. Gall, St. Gall	2003	2004
Peter Giger	lic. en sc. éc., président du conseil d'administration de Giger Management SA, Ittigen	1980	2004
Leana Isler Reich	juge au Tribunal administratif du canton de Zurich, Zurich	2001	2004
Peter Kappeler	ing. dipl. EPF, président de la BEKB/BCBE, Berne	2002	2006
Alfred Marti	administrateur de Ernst Marti SA, Kallnach	1992	2004
Luc Meylan	lic. en droit, avocat et notaire, Bôle	1988	2004
Georges Moret	président du conseil d'administration de Valrhône SA, Martigny	1988	2004
Franz-Xaver Muheim	avocat et notaire, Altdorf	2002	2004

		Membre depuis	Elu-e jusqu'en
Fritz Mühlemann	anc. président de la direction de BKW FMB Energie SA, Rubigen	1994	2006
Ernst Neukomm	anc. conseiller d'Etat, Löhningen	1984	2006
Fulvio Pelli	avocat et notaire, conseiller national, Lugano	1992	2004
Christian Rey	dr en sc. éc., CEO de Rentimo SA, président d'Hôtellerie Suisse, Versoix	2002	2006
Keith Satchell	CEO Groupe Friends Provident plc (Dorking, GB) membre du conseil d'administration d'EurAPCo SA (Zurich), GB-Surrey	1999	2006
Thomas Schmid	anc. président du conseil d'administration du groupe fenaco, Ibach SZ	1994	2004
Wilfred Pierre Stœcklin	dr en sc. éc., Bottmingen	2003	2007
Peter R. Studer	entrepreneur, administrateur de CSS Holding SA Lyss, Berne	1994	2004
Burkhard Vetsch	anc. conseiller d'Etat, anc. conseiller national, Balgach	1978	2006
Andreas von Sprecher	avocat, Zollikon et Maienfeld, Zollikon	2003	2007
Karl Weber	président du conseil d'administration de Kaweba SA, anc. conseiller national, Schwytz	1986	2006
Claudia Wenger	Zumikon	1986	2004

Tous les membres du conseil d'administration sont des citoyens suisses, excepté Keith Satchell (nationalité anglaise) et Elgar Fleisch (nationalité autrichienne).

Beat Haudenschild	Secrétaire du conseil d'administration avocat, Boll		
PricewaterhouseCoopers SA, Berne	Organe de révision chefs réviseurs Jürg Reber, Bolligen (depuis 2000); Martin Frei, Liestal (depuis 2002)		2003

Le compte de profits et pertes

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Produit des participations	10	10
Produit du prêt	6 885	9 517
Autres produits financiers	577	715
<i>Produits</i>	7 472	10 242
Charges administratives	- 1 950	- 1 874
<i>Charges</i>	- 1 950	- 1 874
Résultat avant impôts	5 522	8 368
Impôts	- 119	- 144
Bénéfice annuel	5 403	8 224

Le bilan au 31 décembre

Actifs	Annexe	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Placements de capitaux	1	913 819	913 819
Immobilisations corporelles		366	308
<i>Actif immobilisé</i>		914 185	914 127
Disponibilités		79	382
Créances envers des sociétés du groupe		16 570	14 779
Autres actifs		7	69
Comptes de régularisation		1	570
<i>Actif circulant</i>		16 657	15 800
Total		930 842	929 927
Passifs			
		2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Fonds d'excédents des assurés		42 512	37 512
<i>Engagements à long terme</i>		42 512	37 512
<i>Engagements envers des sociétés du groupe</i>		42	350
Autres passifs		1 025	1 148
Comptes de régularisation		598	1 005
<i>Engagements à court terme</i>		1 665	2 503
<i>Fonds étrangers</i>		44 177	40 015
Réserves	2	873 000	873 000
Report du bénéfice		8 262	8 688
Bénéfice annuel		5 403	8 224
<i>Capital propre</i>		886 665	889 912
Total		930 842	929 927

1 Placements de capitaux

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Placements de capitaux</i>	913 819	913 819
Participation	758 000	758 000
Société immobilière	5 819	5 819
Prêt à une société du groupe	150 000	150 000

2 Réserves

<i>Réserves</i>	873 000	873 000
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000

Participations

	Quote-part en %	Capital-actions Milliers CHF
Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100.00	200 000
Schopa AG Splügenstrasse 12 8027 Zurich	100.00	50

Pas de changement dans les participations par rapport à l'année précédente.

L'utilisation du bénéfice

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Bénéfice annuel	5 403	8 224
Report du bénéfice	8 262	8 688
Bénéfice résultant du bilan	13 665	16 912

Le conseil d'administration propose à l'assemblée des délégués du 14 mai 2004 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Attributions:		
Fonds d'exédents des assurés	5 000	5 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	400	400
Fondation du Jubilé	250	250
Attributions	8 650	8 650
Report à compte nouveau	5 015	8 262

A l'assemblée des délégués de
la Mobilière Suisse Société Coopérative
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe, pages 12 à 14) ainsi que la gestion de la Mobilière Suisse Société Coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la gestion et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi et aux statuts sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 14 avril 2004

PricewaterhouseCoopers SA

Jürg Reber

Martin Frei

Tandis que l'économie est en proie à un problème d'image, le modèle de la coopérative suscite un intérêt nouveau. La Mobilière est restée une coopérative et elle est convaincue que cette forme juridique est celle qui s'accorde le mieux au principe de solidarité, qui est l'essence même de l'assurance. 150 délégués représentent à la Mobilière les intérêts de quelque 1,3 million de clients. Dans les pages illustrées de ce rapport, ils expriment leur attachement aux valeurs de la coopérative.



«Dans le domaine des assurances, la coopérative possède des avantages évidents. Elle peut penser, planifier et agir dans le long terme, sans avoir à se préoccuper de profits à court terme pour satisfaire ses actionnaires. Une entreprise qui peut concevoir ses stratégies dans le long terme offre une grande sécurité. Les clients sont les premiers à en bénéficier.»

*Jean-Nicolas Philipona,
délégué, Vuippens
Agriculteur*





«A la Mobilière, l'intérêt des assurés passe avant tout. L'entreprise est organisée et dirigée en fonction de ce principe. Les agences générales ont un large pouvoir de décision. Elles peuvent ainsi agir rapidement sur place en faveur de leurs assurés. De plus, elles connaissent les particularités de leur région, les gens, leur mentalité.»

*Gabi Huber, déléguée, Aldorf
Directrice des finances et Landammann
du canton d'Uri*



«La Mobilière est entièrement tournée vers ses clients. L'avantage propre au modèle de la coopérative ne se limite pas aux parts d'excédents que la société leur verse dans les bonnes années, même si pour beaucoup d'entre eux, c'est le plus tangible.»

*Kurt Babst, délégué, Willisau
Président du conseil d'administration
et copropriétaire de Wellis SA*





«Supporter des risques en commun et en partager les profits, cela est et reste le but d'une coopérative d'assurance. Cette forme juridique, réputée vieillie, connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. Sans doute parce que l'on perçoit mieux le sens profond du rôle de la coopérative. Les intérêts des propriétaires et ceux des assurés sont parfaitement identiques puisqu'il s'agit des mêmes personnes.»

*Pierre Schaer, délégué, Conthey
Directeur de Grande Dixence SA*



«La Mobilière est présente et offre du travail dans tout le pays. Elle assume pleinement sa responsabilité d'entreprise, sur le plan économique et social. En tant qu'entreprises indépendantes, les agences générales font partie du tissu économique local. Elles offrent des places de travail, forment des apprentis – et paient des impôts dans leur région.»

*Silvio Eduard Baumgartner,
délégué, Mendrisio
Responsable des questions
d'assurances du Groupe Piccadilly SA
et Radio 3iii*





«Quand on parle de coopérative on pense généralement à de petites organisations d'entraide. Peu d'entreprises ont pu se développer fortement – comme la Mobilière – en gardant cette forme juridique. Avec le conseil d'administration et la direction nous avons pu, nous les délégués, résister aux phénomènes qui ont accompagné le boom boursier et aussi à la vague des fusions et des transformations.»

*Tobias Maurer, délégué, Aarau
Propriétaire de Maurer SA*



«La Mobilière est un partenaire sûr et loyal pour ses clients. Elle le prouve aussi dans les temps difficiles. L'entreprise gère son patrimoine de manière responsable et fiable, comme une coopérative a le devoir de le faire. Elle est confortablement dotée en fonds propres. Pour les clients, c'est un gage de grande sécurité. La Mobilière a cependant aussi besoin de fonds propres pour financer elle-même son développement.»

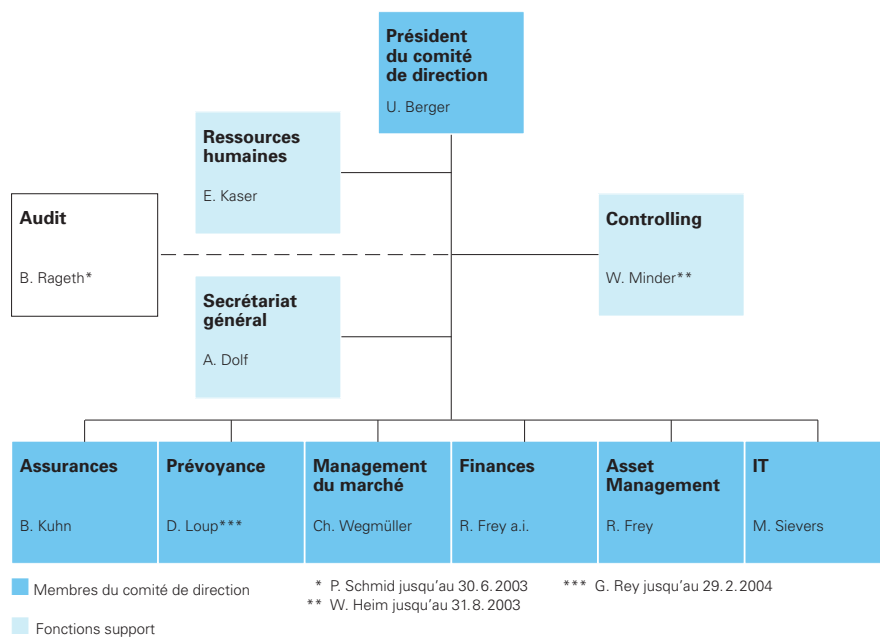
*Oskar Bachmann, délégué, Stäfa
Hôtelier et restaurateur*





«Un pour tous, tous pour un, la coopérative fonctionne selon ce vieux principe qui garantit la même sécurité et les mêmes avantages à chacun. Si les assurés sont fidèles et ne provoquent pas de coûts excessifs, ils profitent alors de la prospérité de l'entreprise, soit par des ristournes périodiques du fonds d'excédents, soit parce qu'ils peuvent compter sur un partenaire solide, tout simplement.»

*Christian Krüger, délégué, Staad
Président du conseil d'administration
et propriétaire de Krüger & Co. SA*



En 2003, la Mobilière a mis en place une nouvelle organisation afin de gagner en efficacité. Elle a notamment simplifié et uniformisé son système de direction. Désormais, un seul comité de direction est responsable de la conduite opérationnelle pour toutes les sociétés du groupe.

Les secteurs Assurances et Prévoyance planifient, développent et gèrent les produits et services destinés aux preneurs d'assurance dans les domaines de l'assurance dommages et de l'assurance vie. Le Management du marché est responsable du pilotage des activités de distribution et de la gestion du réseau. Il lui incombe notamment de veiller à ce que le réseau fonctionne de manière économiquement efficiente sur l'ensemble du marché. Le secteur Finances est responsable de la comptabilité et de la gestion des risques financiers, tandis que l'Asset Management gère les placements de l'entreprise et les immeubles. Le secteur Technologie de l'information (TI) est chargé de concevoir et de mettre en place des processus performants pour le développement et l'exploitation des produits. Son rôle est déterminant dans le succès de l'entreprise.

Le comité de direction dispose de trois fonctions support: Le secrétariat général, qui se charge d'exécuter les tâches administratives pour les hautes autorités et les sociétés du groupe. Le département Ressources humaines, responsable de la gestion et du développement des ressources humaines. Le Controlling, chargé de la planification pluriannuelle et de la planification financière, du reporting et du controlling de projets.

L'Audit (révision interne) soutient le conseil d'administration et le comité de direction dans l'exécution de ses tâches de surveillance et de contrôle.

Le conseil d'administration de la holding et des sociétés du groupe s'est réuni à onze reprises au cours de l'exercice. Il s'est occupé principalement de l'orientation stratégique et des objectifs opérationnels de la Mobilière. Au printemps, il a examiné diverses mesures visant à réduire les coûts à court terme – notamment le projet de regroupement d'agences et les suppressions d'emploi – ainsi que la nouvelle structure de direction, qui a été mise en place au milieu de l'année sous la présidence de Urs Berger. Cette nouvelle structure est plus svelte, elle rapproche les dirigeants du marché et leur permet de mieux anticiper les changements. Urs Berger a succédé le 23 mai à Albert Lauper au poste de responsable opérationnel. La direction a en même temps été remaniée au plus haut niveau. La structure actuelle est présentée à la page 26. Le directoire et les comités de direction de l'assurance dommages, de l'assurance vie et de l'Asset Management ont été remplacés par un comité de direction unique, responsable de la conduite de l'ensemble des activités opérationnelles. Jusqu'à l'entrée en fonction des nouveaux responsables, Gottfried Rey a dirigé le pôle prévoyance par interim jusqu'au 29. 2. 2004 et Roland Frey a assumé en plus la responsabilité des finances jusqu'au 31. 5. 2004.

L'entreprise propose elle-même ou avec des partenaires une gamme complète de produits et de services dans l'assurance et la prévoyance. Elle se concentre comme jusqu'ici sur les marchés suisse et lichtensteinois.

Dans l'assurance dommages, nous nous concentrons sur les affaires grand public, en privilégiant le segment des particuliers et celui des PME. La Mobilière est le premier assureur choses du pays et s'attache à consolider sa position. Notre offre modulaire, que nous adaptons continuellement, permet de répondre aux besoins évolutifs de notre clientèle.

Nous avons cessé nos activités dans le secteur des affaires directes LPP (2^e pilier); durant l'exercice 2003, nous avons transféré le portefeuille de nos fondations collectives à des partenaires compétents. Dans le domaine de la prévoyance privée, nous nous concentrons sur les assurances risques et les assurances vie liées à des fonds. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous restons un partenaire solide pour les institutions de prévoyance, que nous réassurons par l'entremise de notre société Providentia.

Pour la distribution de nos produits et la gestion des sinistres, nous misons comme jusqu'ici sur le savoir et la compétence de nos agents généraux indépendants. Grâce à ce système, nous sommes en mesure d'offrir sur place à notre clientèle tous les services sous un même toit. Nous travaillons en outre avec des canaux de distribution alternatifs par le biais de partenariats stratégiques. Nous pouvons satisfaire aussi les besoins d'assurance de nos clients à l'étranger par l'entremise des partenaires des réseaux internationaux auxquels nous participons.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA* (état 1^{er} janvier 2004)

Les pages 10/11 contiennent d'autres indications sur les personnes.

		Membre depuis	Elu jusqu'en
Albert Lauper	Président	2002	2004
Jacques Saucy	Vice-président	1991	2004
Richard Burger	Membre	1998	2004
Peter Giger	Membre	1991	2004
Peter Kappeler	Membre	2003	2006
Luc Meylan	Membre	2001	2004
Fulvio Pelli	Membre	2001	2004

*La composition des conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances (SA), de Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie (SA) et de la Mobilière Suisse Asset Management (SA) est identique.

Tous les membres du conseil d'administration sont de nationalité suisse.

Andreas Dolf	Secrétaire du conseil d'administration Avocat, Herzogenbuchsee		
PricewaterhouseCoopers SA, Berne	Organe de révision Chefs réviseurs Jürg Reber, Bolligen (depuis 2000); Martin Frei, Liestal (depuis 2002)		2003

Comité de direction

Urs Berger 1951	Président Etudes d'économie à l'Université de St-Gall Dès 1978, activité chez un courtier en assurances. 1981–1993 Zurich Assurance, responsable en particulier du conseil aux entreprises industrielles. 1993–2002 Bâloise Assurances, 1999 président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Entrée dans le Groupe Mobilière le 1.1.2003, président du comité de direction depuis le 23.5.2003.
Bruno Kuhn 1957	Membre Avocat 1985 Société de Banque Suisse, finances. 1986–1987 chef mandataire auprès d'une agence de relations publiques à Berne. 1987 entrée à la Mobilière, 1999 responsable du département Produits, responsable Assurances depuis le 16.6.2003.
Daniel Loup 1949	Membre (à partir du 1.3.2004) Licence Hautes Etudes Commerciales (HEC) à l'Université de Lausanne Dès 1972 Winterthur Assurances, entre autres Distribution Vie Suisse. 1994 Elvia, vente et marketing. 1995 Groupe Swiss Life, 1999 membre du comité de direction du Groupe Swiss Life pour la Suisse, vente et marketing. Entrée dans le Groupe Mobilière le 1.3.2004 en tant que responsable Prévoyance.
Christian Wegmüller 1950	Membre Diplôme fédéral d'expert-comptable Dès 1973 activité auprès d'une administration communale et dans une société fiduciaire. 1984 entrée à la Mobilière en tant que réviseur. 1999 chef de la division Assurances dommages, responsable Management du marché depuis le 16.6.2003.

Peter Brawand
1965

Membre (à partir du 1. 6. 2004)

Licencié en économie de l'Université de St-Gall, diplôme fédéral d'expert-comptable

Dès 1989, activités chez Revisuisse Pricewaterhouse SA. 1994–1997 Coop Assurances, directeur financier et administratif. 1997 Bâloise Assurances, responsable de la comptabilité pour la Suisse, dès 2000 responsable de la comptabilité et du controlling. Entrée à la Mobilière le 1.6.2004 en tant que responsable des finances.

Roland Frey
1956

Membre

Diplôme fédéral d'expert bancaire

Dès 1976 activités auprès de la Neue Aargauer Bank et de la Chase Manhattan Bank. 1983 Banque Populaire Suisse. A partir de 1996, Crédit Suisse, responsable des régions Zurich Nord et Zurich Ouest. 1999 entrée dans le Groupe Mobilière en tant que responsable Asset Management.

Markus Sievers
1954

Membre

Mathématicien dipl. EPFZ

Dès 1978, assistant au séminaire de math. de l'EPF de Zurich. 1980 entrée à Providentia comme chef de vente, directeur de Protekta, responsable développement TI à la Mobilière, responsable TI du Groupe depuis le 16.6.2003.

Responsables fonctions support du comité de direction

Andreas Dolf, avocat
Erich Kaser
Walter Minder

Secrétariat général
Ressources humaines
Controlling

Audit

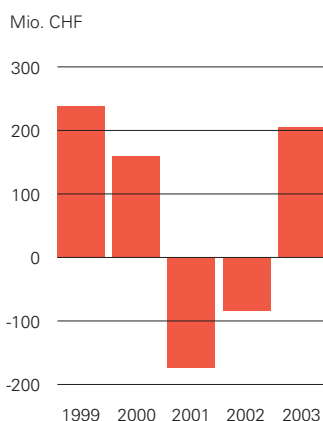
Ben Rageth, lic. sc. éc

Révision interne

Membres de la direction (état 1^{er} janvier 2004)

Hanspeter Aebischer; Christoph Aisslinger, dr en droit; Hans Ammeter, dr en math.; Albert Andrist; André Blanchard, lic. en droit; Werner Bösiger; Patrizio Bühlmann; Walter Bühlmann; Odilo Bürgy, lic. en droit, avocat; Heinz Buser; Bruno Ehrler, dr HEC; Nicole Flach, dr en math.; Peter Galliker, avocat; Heinz Geiser; Roland Grossrieder; Thomas Harnischberg, avocat; Peter Hasler, avocat; Andreas Hölzli; Thomas Itten, avocat; Alessandro Jori, dr en math.; Stefan Koch, lic. en éc. publ.; Beat Kunz; Martin Kurz, dr en sc. éc.; Daniel Luder, lic. en sc. éc.; Roland Lüthi; Bernhard Maeder; Véronique Manavi, lic. en droit, avocate; Silvan Meier; André Meyer; Martin Meyer, lic. en droit; Gaspare Nadig, lic. en droit; Beat Odermatt; Konrad Reif, avocat; Gottfried Rey, dr en math.; René Rippstein, lic. en sc. éc.; Peter Schärer; Andreas Scheurer, avocat; Christian Schindler; Christian Schnell; Martin Sedlmayer; Bruno Spicher; Christoph Stalder, dr en droit, avocat; Erich Streit; Urs Suter; Rolf Trüeb, ing. dipl. EPFZ; Heinrich Türlér, dr en math.; Klaus Volken, lic. en sc. éc.; Urs Wirth; Andreas Wortmann, ing. dipl. EPFZ.

Résultat annuel consolidé
après déduction des parts minoritaires



Les comptes consolidés de l'exercice 2003 ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, comme l'année précédente. Celle-ci est une filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

Le présent commentaire porte sur les chiffres-clés qui figurent sur le rabat de la page de couverture de ce rapport, et sur les comptes du groupe, présentés aux pages 45 à 61.

Résultat global

Le bénéfice annuel consolidé atteint 205,3 millions de francs (perte de 84,3 millions de francs l'année précédente). Ce résultat globalement positif est dû principalement à la forte amélioration du résultat financier. Les mesures prises pour abaisser les coûts y ont contribué aussi. Le résultat extraordinaire de -21,8 millions de francs correspond à la réserve qui a été constituée pour le financement des frais de restructuration et des mesures sociales accompagnant la réduction de l'effectif, ainsi que des frais accessoires qui en découlent. Le volume global des primes du groupe s'élève à 2,613 milliards de francs; il n'a pratiquement pas changé. Les primes non-vie ont augmenté tandis que les primes vie enregistrent une diminution. Ces évolutions sont conformes à la stratégie. La part des opérations financières au résultat d'ensemble se monte à 431,0 millions de francs. Ce chiffre ne tient pas compte de la variation des réserves de réévaluation. Sur un volume moyen de placements de 8,273 milliards de francs, cela correspond à un rendement de 5,2%.

Bilan

Le total du bilan consolidé s'établit à 11,645 milliards de francs, soit 511,4 millions de francs de plus que l'année précédente. Les immobilisations restent avec 11,110 milliards de francs

(10,596 milliards de francs l'année précédente) le poste le plus important dans les actifs. Dans l'allocation actuelle, les obligations représentent toujours le plus gros volume, suivies des immeubles, y compris les fonds immobiliers et les parts détenues dans des sociétés immobilières. Les provisions techniques ont été dotées prudemment comme d'habitude.

Le capital propre consolidé a augmenté de 168,7 millions de francs, passant ainsi de 1,538 milliards de francs à 1,707 milliard de francs. Ce montant représente un multiple de la marge de solvabilité prescrite par la loi. Le groupe dispose ainsi d'une solide base capitalistique pour son développement futur. Les réserves de réévaluation incluses dans le capital propre enregistrent une diminution de 36,8 millions de francs due à la baisse des cours obligataires.

Non-vie

Affaires techniques

Les primes brutes échues ont progressé globalement de 3,5% à 1,851 milliard de francs.

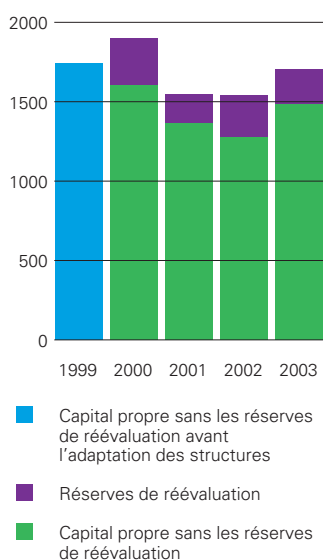
La charge des sinistres pour compte propre a pu être réduite de 0,8 point à 70,4%. Il n'y a pas eu de grands sinistres. Le résultat a cependant été influencé par une multitude d'événements dommageables de moindre importance et par l'évolution toujours défavorable des assurances véhicules à moteur et des assurances de personnes. La provision pour catastrophes a été renforcée de 30 millions de francs à 200 millions de francs, ce qui a eu une incidence négative sur les autres charges techniques et par conséquent aussi sur le ratio combiné.

Le taux de frais pour compte propre a pu être réduit de 1,9 point à 27,7%. Le ratio combiné pour compte propre

Capital propre consolidé

Au 31.12.

Mio. CHF



s'établit ainsi à 104,2% (104,6% l'année précédente).

Opérations financières

Les opérations financières se soldent par un résultat positif de 294,3 millions de francs (l'année précédente, nous avions un résultat déficitaire de 218,3 millions de francs).

Le produit des placements a atteint 349,3 millions de francs, soit 7,8% de plus que l'année précédente. Le produit des titres de même que les intérêts provenant des crédits ont diminué. En contre-partie s'inscrivent des plus-values sur les ventes, des réévaluations de certaines positions en actions jusqu'à hauteur de leur valeur d'achat ainsi que des encaissements de loyers.

La charge des placements, en recul de 430,3 millions de francs, s'établit à 51,5 millions de francs. Les amortissements sur les placements et les pertes réalisées sur les ventes ne représentent plus que 8% à peine des montants enregistrés l'année précédente.

Les autres produits financiers (137,2 millions de francs) et les autres charges financières (140,8 millions de francs) sont liés principalement à l'évolution du cours des devises. Les opérations de couverture stratégiques ont permis de compenser ces effets dans la mesure souhaitée. En outre, la faiblesse du dollar américain a été compensée par la montée de l'Euro.

Vie

Affaires techniques

Les primes brutes échues ont diminué de 7,8% à 761,5 millions de francs. Cette baisse est conforme à la stratégie.

Les prestations d'assurance versées pour compte propre ont augmenté de 9,0% à 724,3 millions de francs. Un

plus grand nombre de polices échues et le transfert des réserves sur les assurances collectives cédées ont été enregistrés. A relever l'évolution positive du risque décès.

Durant l'exercice, un montant de 13,7 millions de francs a été affecté aux provisions pour participations futures des assurés aux excédents, de sorte que le fonds totalise aujourd'hui 53,7 millions de francs. Les parts d'excédents versées ont atteint 51,4 millions de francs (68,4 millions de francs l'année précédente).

Le taux de frais brut a pu être réduit de 1,6 point à 12,1%.

Opérations financières

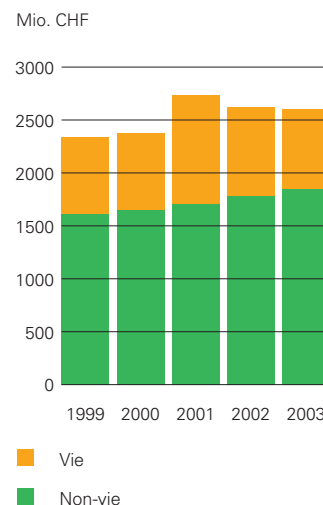
La part des opérations financières au résultat s'élève à 136,7 millions de francs (42,3 millions de francs l'année précédente).

Le produit des placements a diminué de 16,3% à 164,1 millions de francs. Bien que le produit des titres soit plus élevé en raison de l'augmentation du volume du portefeuille, le non-renouvellement des gains réalisés l'année précédente sur les ventes d'actions est à l'origine de cette baisse.

La charge des placements s'est réduite à 27,6 millions de francs (134,5 millions de francs l'année précédente). Le besoin d'amortissement tout comme les pertes réalisées lors de la vente de placements ont significativement diminué.

Alors que l'année précédente l'autre résultat financier était déficitaire de 19,2 millions de francs en raison des influences dues au cours des devises, les autres produits financiers et les autres charges financières se compensent pour l'exercice sous revue à hauteur de 102 millions de francs.

Primes brutes échues



La Mobilière

	2003 Mio. CHF	2002 Mio. CHF	Variation en %
Primes brutes échues	1 824,9	1 765,7	3,4
Primes acquises pour compte propre	1 713,2	1 643,9	4,2
Charge des sinistres pour compte propre	- 1 212,2	- 1 176,6	3,0
Provisions techniques pour compte propre	3 387,1	3 202,8	5,8
Résultat technique	- 67,1	- 71,0	n.a.
Résultat financier	271,9	- 175,5	n.a.
Résultat exceptionnel	- 29,9	298,2	n.a.
Sinistralité pour compte propre	70,8%		
Taux de frais pour compte propre	26,9%	71,6%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents aux preneurs d'assurance) pour compte propre	6,2%	3,9%	
Ratio combiné pour compte propre	103,9%	104,3%	

Protekta

	2003 Mio. CHF	2002 Mio. CHF	Variation en %
Primes brutes échues	25,7	22,2	15,8
Primes acquises pour compte propre	24,0	20,7	15,9
Charge des sinistres pour compte propre	- 14,8	- 11,2	32,1
Provisions techniques pour compte propre	41,7	38,4	8,6
Résultat technique	0,6	1,1	- 45,5
Résultat financier	2,5	- 3,0	n.a.
Résultat exceptionnel	0,0	2,5	n.a.
Sinistralité pour compte propre	61,7%	54,1%	
Taux de frais pour compte propre	35,4%	39,1%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents aux preneurs d'assurance) pour compte propre	0,4%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	97,5%	94,7%	

n. a. = non applicable

Le défi des assureurs: la maîtrise des risques et des coûts

Selon les premières estimations de l'Association suisse des assureurs, en 2003 le volume des primes encaissées en Suisse dans les affaires non-vie a augmenté d'environ 5%. Comme l'année précédente, cet accroissement résulte pour une grande part d'adaptations tarifaires et de l'ajustement de primes individuelles.

Cette évolution indique clairement que la technique d'assurance est de nouveau au centre des préoccupations. En raison de la volatilité des marchés, les assureurs ne peuvent plus compenser la charge croissante des sinistres et l'augmentation des coûts par des plus-values financières et sont obligés dès lors de reconsidérer leur politique de souscription et d'exiger des primes adaptées aux risques pour préserver leur substance. Malgré des signes perceptibles d'amélioration, le rendement actuariel – c.-à-d. le pur rendement des assurances, sans prise en compte des revenus des capitaux – demeure insuffisant. Après une période de forte expansion des «global players» et des bancassureurs, nous constatons que les assureurs dommages suisses se replient aujourd'hui sur le marché national et s'orientent vers les affaires grand public.

Le niveau de la sinistralité reste élevé. La charge générée par les grands sinistres et les dommages naturels a un peu diminué par rapport à l'année précédente; le résultat est affecté cependant par une prolifération de petits événements naturels et par l'évolution toujours défavorable des assurances véhicules à moteur et des assurances de personnes. Les sinistres à long développement (dommages corporels graves) sont plus fréquents et indui-

sent des coûts toujours plus élevés. Par conséquent, nous devons renforcer nos provisions.

La Mobilière opte pour une croissance sélective

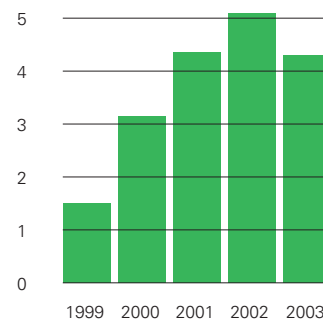
Les primes brutes échues ont augmenté globalement de 3,4% par rapport à l'année précédente. Dans les affaires directes, nous avons pu accroître nos primes brutes de 4,3%. Ce chiffre se situe légèrement au-dessous de la croissance moyenne attendue en Suisse. Cela vient du fait que nous avons redéfini les secteurs d'affaires que nous voulons développer en priorité à moyen terme et vers lesquels nous nous orientons déjà actuellement; cela vient aussi de l'assainissement en cours de nos portefeuilles.

Nous réalisons un accroissement de primes dans les assurances mobilité (8,9%) et dans les assurances de personnes (0,8%). Dans les deux cas, la croissance résulte essentiellement d'adaptations tarifaires et/ou de primes. Contrairement à la tendance qui prévalait jusqu'ici, les assureurs ne veulent plus simplement accroître leur volume d'affaires dans ces deux secteurs. Le niveau actuel des primes reste cependant insuffisant pour couvrir les risques. A l'avenir, les assureurs devront faire preuve d'une plus grande rigueur encore dans la sélection des risques, le calcul des primes et la gestion des sinistres.

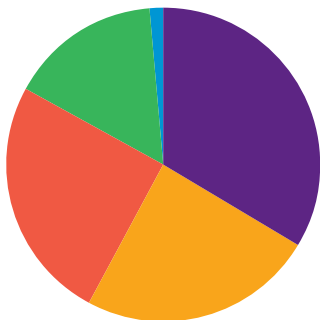
Les assurances ménage et d'entreprise connaissent un essor réjouissant. La qualité de notre offre est visiblement reconnue et nos efforts de promotion portent leurs fruits. Ces deux secteurs d'affaires sont essentiels pour nous, mais ils sont aussi de plus en plus convoités par nos concurrents. Pour consolider notre position, nous devons étoffer encore notre gamme

Evolution du portefeuille affaires directes Primes brutes échues

Accroissement en pour-cent



Primes brutes acquises par secteur d'affaires 2003



- Mobilité, 33,6%
- Ménages, 24,3%
- Entreprises, 25,2%
- Personnes, 15,6%
- Protection juridique, 1,3%

de services et continuer d'offrir des solutions innovantes à nos clients. L'offre de services de notre société Protekta Conseils-Risques SA dans le domaine de la prévention et de la gestion des risques nous permet aussi de nous démarquer avantageusement.

Grâce à notre organisation décentralisée et à notre bonne connaissance des marchés locaux, nous pouvons recruter un grand nombre de jeunes clients et développer nos relations d'affaires avec eux au fur et à mesure de l'évolution de leurs besoins – plus tard nous pouvons aussi les assurer dans leur vie professionnelle. Grâce à notre offre spécialement conçue pour les jeunes, nous avons pu renforcer encore notre position dans les affaires grand public en 2003.

Valeur ajoutée par Protekta

Protekta Assurance de protection juridique SA opère avec succès sur le marché, de manière indépendante. Comme l'année précédente déjà, elle a pu augmenter ses primes brutes de plus de 15%. La charge des sinistres et des coûts se situe à un bon niveau. La société contribue ainsi de manière positive au résultat d'ensemble. Avec les offres JurLine et JurService, Protekta propose des services innovants en matière de renseignements et de conseils juridiques, dans des domaines autres que l'assurance également.

Les assurances véhicules à moteur et de personnes alourdissent les frais

La charge des sinistres pour compte propre a progressé moins fortement que les primes durant la période sous revue. Elle s'établit à 70,8%, ce qui représente une amélioration de 0,8 point par rapport à l'année précédente. Le niveau reste cependant élevé. Le

taux de frais a diminué durant la même période de 1,9 point à 26,9%. Malgré le renforcement de la provision pour catastrophes, le ratio combiné a ainsi baissé à 103,9%.

La charge générée par les dégâts naturels et les gros incendies a diminué, en franc notamment, par rapport aux années précédentes. En revanche, le nombre de sinistres a augmenté de 7,5% au total, par rapport à l'année dernière. Cette évolution est due à une multitude de cas locaux de moindre importance, essentiellement dus à des orages de grêle. Il n'y a pas eu de véritable catastrophe naturelle en 2003.

Dans l'assurance RC véhicules à moteur et les assurances de personnes, les dommages corporels engendrent toujours des coûts très élevés. Cette évolution préoccupante est due en grande partie à la situation économique actuelle, à l'augmentation de l'âge moyen et à l'augmentation constante des coûts de la santé. Le nombre de sinistres de plus de 100 000 francs a continué d'augmenter. Depuis 1999, le coût moyen des sinistres a progressé de plus de 36% en assurance maladie collective et de plus de 27% en assurance RC véhicules à moteur. La spirale ascendante des primes grève le budget des employeurs. Des mesures ciblées doivent absolument être mises en œuvre pour favoriser le processus de guérison et permettre aux personnes victimes d'accident et de maladie de réintégrer le plus rapidement possible le monde du travail. Le versement de prestations injustifiées lèse les intérêts de nos assurés, et cela nous ne le voulons pas.

Innovations et investissements pour le futur

Grâce au nouveau produit MobiCasa Multirisik, que nous avons lancé en septembre 2003, nous avons pu consolider notre leadership sur le marché de l'assurance ménage.

Des produits innovants, un conseil et un suivi de qualité dans toutes les branches sont les facteurs sur lesquels nous misons pour assurer notre développement futur. A cela s'ajoutent les prestations de services complémentaires. A titre d'exemple, nous avons introduit la Home Assistance avec notre nouvelle assurance MobiCasa Multirisik. JurLine et JurService de Protekta, qui proposent des conseils juridiques à nos clients, l'offre d'assistance complète de notre Call-Service-Center Mobi24 et nos offres spécialement conçues pour les jeunes sont d'autres exemples allant dans ce sens. Notre offre ne se limite pas aux produits d'assurance. Nous cherchons à couvrir l'ensemble des besoins de sécurité de nos clients.

Nous sommes conscients que le niveau de productivité et les coûts dépendront dans une très large mesure à l'avenir de l'efficacité de nos processus et systèmes informatiques et attachons la plus grande importance à l'amélioration de ceux-ci. Dans les années 2004/2005, nos systèmes de gestion des contrats seront remaniés. Nous pourrons ainsi gérer plus finement et plus efficacement les données dans le cadre de nos produits modulaires et offrir aux clients des documents plus transparents. Ce nouveau dispositif n'apportera pas seulement un gain d'efficacité chez nous mais permettra d'augmenter la satisfaction de nos clients.

Répondre aux défis

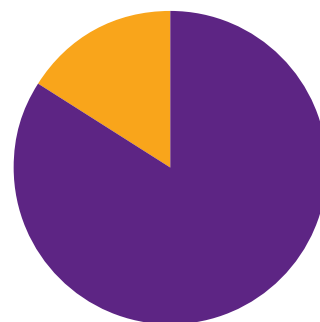
Gestion efficace des risques et maîtrise des coûts constituent pour nous aussi les défis majeurs. Cela suppose un ensemble d'actions que nous menons actuellement déjà: amélioration des conditions de souscription – les primes doivent être proportionnées aux risques que nous prenons en charge – gestion active de notre portefeuille, évaluation et optimisation continue de nos processus et systèmes internes. Sauf événement exceptionnel, ces actions devraient permettre d'améliorer encore notre résultat technique et notre ratio combiné dans les années qui viennent.

Changements climatiques, dommages naturels, coûts de la santé et modification de la jurisprudence des tribunaux, ces quatre facteurs auront à l'avenir aussi une influence déterminante dans notre branche. Parallèlement à cela, les assureurs seront confrontés à des défis de taille dans plusieurs autres domaines: génie génétique, électrosmog, attaques terroristes, adaptations des lois et ordonnances réglementant les activités de la branche ou épidémies telles que l'ESB et le SRAS.

La gestion des risques dans ces divers domaines nécessite des analyses très pointues, notamment pour en délimiter le contour exact et chiffrer les dégâts potentiels. Nous suivons ces thématiques de très près et investissons aussi dans la prévention et l'amélioration du savoir-faire de nos spécialistes.

Portefeuille-clients

Au 31.12.2003



- Particuliers, 1 130 000 clients
- Entreprises, 210 000 clients (dont 98 % de PME et 2 % de grands comptes et affaires spéciales)

Providentia

	2003	2002	Variation
	Mio. CHF	Mio. CHF	en %
Primes périodiques (annuelles)	414,1	409,1	1,2
Primes uniques	347,5	416,7	- 16,6
Primes brutes échues	761,6	825,8	- 7,8
Prestations d'assurance versées	- 739,8	- 675,3	9,6
Parts d'excédents versées	- 51,4	- 68,4	- 24,9
Provisions techniques pour compte propre	5 454,2	5 340,0	2,1
- dont réserve mathématique	1 893,1	1 907,3	- 0,7
- dont provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	2 573,9	2 535,7	1,5
- dont provisions pour participation future aux excédents	53,7	40,0	34,3
Placements de capitaux	5 592,1	5 443,5	2,7
- dont placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	2 573,9	2 535,7	1,5
Taux de frais brut	12,1%	13,8%	

Réorientation des activités

Le secteur prévoyance, qui a été intégré dans la groupe Mobilière à mi-2003, se concentre désormais sur trois activités de base, les assurances risques et les assurances vie liées à des fonds dans le domaine de la prévoyance privée et la réassurance des caisses de pension dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

L'intégration des agences générales de Providentia dans l'organisation externe de la Mobilière a été achevée au cours du premier trimestre 2003. Nous avons supprimé le service externe de Providentia dans le courant de l'année, étant donné que les produits de prévoyance destinés à la clientèle privée sont distribués par la Mobilière ainsi que par des courtiers et des banques.

Conformément à la stratégie adoptée au printemps 2003, Providentia se concentre désormais sur les affaires grand public et a supprimé le volet planification financière individuelle dans son offre. Cette réorientation a entraîné la fermeture du centre de planification financière à Berne le 30 juin 2003.

Providentia s'est défait de ses trois fondations collectives LPP en 2003. Elle a transféré les portefeuilles correspondants à trois partenaires spécialisés et renommés. Depuis le 1^{er} janvier 2004, ce sont eux qui sont responsables de la gestion des fondations collectives.

Ces réorientations et les mesures organisationnelles internes auxquelles elles ont donné lieu ont marqué l'année 2003. Conformément à la nouvelle ligne stratégique, le volume d'affaires a baissé. Malgré cela, le taux de frais enregistre une nette amélioration. En dépit des coûts importants engendrés par le risque invalidité, le résultat technique est quasiment équilibré. Nous

attendons de sensibles améliorations en 2004, car c'est durant cette période que la plupart des mesures prises commenceront de produire leurs effets.

Position forte dans la prévoyance privée

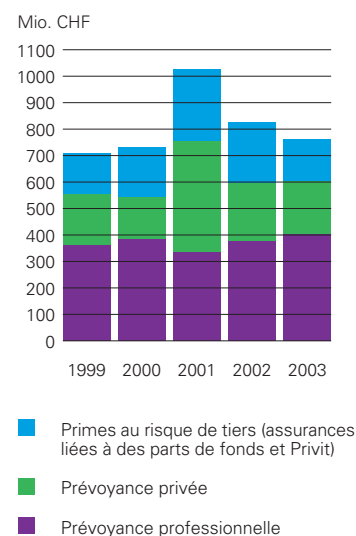
Nous avons réduit notre palette en réservant une large place aux produits grand public. Ces mesures ont porté leurs fruits; nous enregistrons en effet une augmentation massive des nouvelles affaires – pour les assurances risques, l'augmentation est de 22%. Autre fait réjouissant: nous avons pu renforcer sensiblement notre leadership dans le secteur des assurances de rentes temporaires au décès destinées aux particuliers.

A fin 2002, nous détenions 17% du marché. Conformément à la nouvelle stratégie, les primes provenant des assurances à capitalisation ont fortement reculé, les primes uniques surtout.

Progression lente dans le domaine des fonds

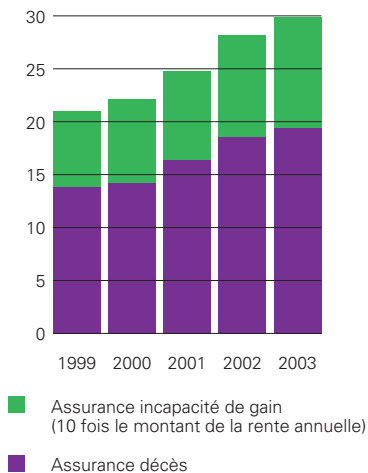
La demande d'assurances vie liées à des fonds et de fonds de placement purs reste faible comparé à ce qu'elle était avant la crise boursière. La production a chuté d'un tiers par rapport à l'année précédente. Ce marché offre toutefois de bonnes perspectives à nos yeux, raison pour laquelle nous avons développé et lancé de nouveaux instruments d'investissement en collaboration avec la banque Julius Bär. Il s'agit de trois fonds de fonds comportant différentes parts d'actions (20%, 50% et 90%). Ces produits sont distribués par les agences générales sous le nom de MobiFonds. Nos clients peuvent acquérir des parts de MobiFonds par un versement unique ou des versements réguliers. Dans le courant de l'automne, nous avons lancé un nouveau MobiFonds 3A, destiné aux investisseurs prudents.

Evolution des encaissements de primes



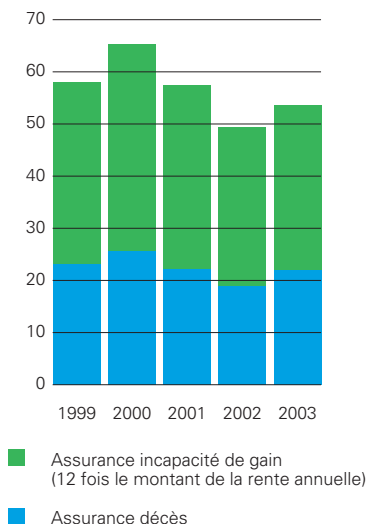
Evolution des prestations assurées (Prévoyance privée)

Mia. CHF



Evolution des prestations assurées (Prévoyance professionnelle)

Mia. CHF



Partenariats éprouvés

Dans le domaine des fonds de placement, nous collaborons avec la banque Julius Bär. Les banques cantonales et régionales continuent d'assurer la distribution des produits de prévoyance et des assurances risques que nous avons développés ensemble.

Production forte dans la réassurance

Nous avons mis en place une nouvelle structure décentralisée, avec des spécialistes expérimentés, pour le conseil et le suivi des institutions de prévoyance. Des adaptations étaient nécessaires aussi dans ce secteur d'affaires: d'une part, nous avons dû procéder à un assainissement ciblé du portefeuille et exiger des hausses de primes importantes sur certains contrats; d'autre part, nous avons restreint notre palette de produits. Nos clients ont accueilli ces mesures avec compréhension, car nous avons eu soin d'expliquer à chacun la situation en détail.

Dans ce contexte difficile, nous avons pu réaliser tout de même une production de plus de 20 millions de francs en réassurance, un chiffre jamais atteint jusqu'ici. L'élaboration rapide du tarif 2004 et la transparence de celui-ci expliquent ce succès pour une très large part. En avril 2003 déjà, nous avons pu soumettre des offres fiables à nos clients. Nous étions ainsi très en avance sur nos concurrents.

Nouveau taux de conversion appliqué aux contrats de rentes de vieillesse

Le taux de conversion prescrit actuellement par la loi est encore nettement trop élevé. Nous avons donc adapté sur ce point les contrats de rente de vieillesse afin de tenir compte de l'allongement de la durée de vie. Nous avons ainsi épuisé nos possibilités et pouvons désormais exploiter nos affaires dans le domaine de la prévoyan-

ce professionnelle hors du régime obligatoire (LPP).

Prestations et évolution du risque

L'évolution du risque décès a été une fois encore plus favorable que les bases techniques ne le laissaient prévoir. La charge des sinistres n'a que très faiblement augmenté par rapport à l'année précédente. A la suite des résultats extrêmement mauvais enregistrés l'année d'avant dans l'assurance incapacité de gain, nous avons intensifié nos efforts au niveau de la gestion des sinistres et des prestations. Cela a permis d'éviter une nouvelle dégradation de la charge qui reste cependant trop élevée.

Perspectives

Dans le domaine de la prévoyance privée, nous tablons sur le maintien de résultats positifs dans l'assurance risques. Les investisseurs s'intéressent de nouveau aux instruments de placement plus risqués mais qui offrent des possibilités de rendement plus attractives. En 2004, nous nous attendons donc à une demande plus forte de fonds de placement purs et d'assurances vie liées à des fonds sans protection du capital. Nous disposons d'une bonne palette et pouvons répondre à la demande.

Nous sommes connus et avons une bonne image sur le marché de la réassurance. Avec l'assainissement de notre portefeuille, les conditions de base sont donc réunies pour réaliser un très bon exercice 2004. Les perspectives sont excellentes pour la suite aussi. L'augmentation constante du nombre de cas d'invalidité pose cependant un réel problème. Nous devons renforcer nos mesures. Nous constatons cependant que la politique est en train de changer dans ce domaine. A moyen terme, nous pouvons donc espérer une légère amélioration.

Proches de nos clients avec moins d'agences générales

Pour la première fois de son histoire, la Mobilière a procédé à des remaniements importants dans son réseau d'agences générales. L'objectif principal de cette restructuration est d'améliorer l'efficacité du réseau et de maintenir la force de vente. Les regroupements prévus seront effectués d'ici fin 2004. A ce moment-là, il restera 83 agences générales sur la centaine que comptait la société en 2002. Malgré cette réduction, la Mobilière conservera une forte implantation locale. Avec un total de 140 représentations, la Mobilière sera toujours la société d'assurances la mieux implantée en Suisse. Avec l'intégration du service externe de Providentia, la Mobilière est en mesure depuis cette année de satisfaire l'ensemble des besoins d'assurance et de prévoyance par l'entremise de sa propre organisation externe. 90% des sinistres environ sont liquidés directement par nos représentants locaux, sans complications.

Nous sommes armés pour le futur

Nous attachons la plus grande importance à la qualification de nos collaborateurs, ceux de la distribution tout particulièrement, et veillons à ce qu'ils acquièrent en permanence les compétences nouvelles nécessaires pour exercer correctement leur métier. Ces prochaines années, nous voulons améliorer les processus en place et soutenir plus efficacement encore nos agents généraux dans leurs activités.

Bonne croissance réalisée par le canal des courtiers

Les activités de courtage se sont fortement développées ces dernières années. Nous avons conclu des partenariats avec un certain nombre de courtiers indépendants, pour la gestion des affaires avec les entreprises principalement. A Zurich et à Genève, nous dis-

posons d'une unité spécialisée qui traite avec les courtiers actifs sur le plan national et interrégional. Nos agences générales sont chargées quant à elles de traiter avec les courtiers locaux et régionaux. Durant l'année sous revue, nous avons réalisé une bonne croissance par le canal des courtiers.

Partenariats renforcés

Nous proposons les produits de Sanitas aux clients qui ont besoin d'une assurance maladie. Le nombre de contrats conclus par notre entremise a augmenté de 7,5% durant l'exercice. Sanitas a une offre de toute première qualité dans le domaine des assurances maladie individuelles et collectives. Ces produits complètent idéalement notre offre.

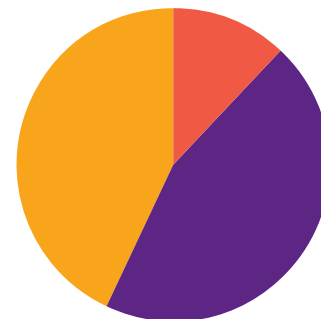
En 2003, avec l'accord des clients concernés, nous avons transféré les portefeuilles de nos fondations collectives à nos nouveaux partenaires. Le transfert s'est déroulé sans problème:

– A fin 2003, 80% environ des contrats ProviPension avaient été remplacés par le produit BusinessKomfort PME de la PAX. Nos agences générales se sont occupées elles-mêmes de la transformation d'une grande partie des contrats. En outre, elles ont procuré quelque 350 nouveaux contrats à la PAX. Depuis 2004, la PAX offre de nouvelles solutions aux entreprises employant plus de 10 collaborateurs, notamment le produit Business Forte PME.

– Le transfert des contrats de la fondation collective SASTI de Providentia à la caisse de pension PKG à Lucerne a été effectué avec la collaboration des Key-Account-Manager de Providentia et des agences générales. PKG offre avec sa fondation communautaire des solutions individuelles aux entreprises qui désirent améliorer la couverture LPP.

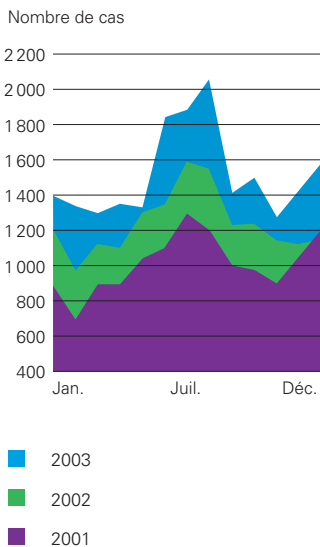
Collaborateurs des agences générales 2003

Au 31.12.2003



■	Apprentis, 12%
■	Service externe, 45%
■	Service interne, 43%

Mobi24 – Interventions pendant l'année



– Providentia a transféré les contrats de sa fondation collective Plus, l'assurance des cadres, à la fondation collective PensFlex en collaboration avec nos agents généraux et les spécialistes de PensExpert SA à Lucerne. PensFlex propose des solutions flexibles aux cadres des moyennes et grandes entreprises.

L'offre de nos nouveaux partenaires complète notre palette de manière optimale. Nous voulons donc renforcer notre coopération avec eux afin de pouvoir conseiller nos clients de manière complète, rapide, sûre et compétente pour ce type d'affaires également. Nous voulons aussi donner la possibilité à nos agences générales de liquider les tâches administratives, d'établir des offres et de donner des renseignements directement sur les plate-formes de nos partenaires.

Nouveaux clients

En 2003, nous avons gagné 6100 nouveaux clients, 4100 dans le segment entreprises et 2000 dans le segment des particuliers. Au 31.12.2003, notre entreprise comptait 1,3 million de clients au total. Notre nouvelle assurance ménage MobiCasa Multirisik devrait nous permettre d'élargir encore notre clientèle dans le segment des particuliers.

Mobi24 – une assistance rapide et professionnelle

Mobi24 répond jour et nuit aux appels et demandes de nos clients. En raison des violentes perturbations de l'hiver et de l'été 2003, le nombre d'interventions a augmenté de 20% par rapport à l'année précédente. Mobi24 dispose d'un réseau mondial d'assistance, comprenant toutes sortes d'organismes de secours, des services d'ambulance, et aussi des agences de voyages, des sociétés de location de voitures, des compagnies aériennes, etc. elle peut ainsi assurer les secours dans le mon-

de entier, y compris le rapatriement urgent de personnes, venir rapidement en aide aux automobilistes en panne ou offrir une assistance au domicile en cas de nécessité. Les spécialistes de Mobi24 conseillent aussi les clients en matière de prévention et pour l'installation du système d'alarme MobiCasa Plus. Mobi24 a cinquante collaborateurs qui parlent plusieurs langues. Pour assurer sa croissance, l'entreprise mise aussi sur la conclusion de contrats d'assistance avec des tiers.

Notoriété élevée

Sur les mille personnes que nous avons interrogées en 2003, 53% ont dit spontanément connaître la Mobilière. C'est le meilleur score que nous ayons atteint depuis que nous effectuons cette enquête. Nous l'attribuons au renforcement de nos mesures de communication et à notre présence physique sur les marchés locaux.

Chaque année, un institut de sondage indépendant effectue une enquête d'image auprès de la population suisse concernant les assurances. La Mobilière a obtenu une nouvelle fois un résultat très réjouissant. Nos clients nous attribuent la note maximale sur les vingt critères qualifiant notre image. En ce qui concerne la fiabilité, la rapidité du service et la qualité du conseil, qui sont pour nous des critères prépondérants, nous obtenons aussi la note maximale.

Bon résultat des placements dans une période de reprise

Dans la deuxième moitié de l'année 2003, l'optimisme conjoncturel a repris le dessus. Cependant les facteurs économiques de base ne confirment que peu ce renouveau. A l'inverse, les marchés internationaux des capitaux se sont nettement redressés. Les prévisions de croissance, de même que les attentes relatives aux bénéfices futurs des entreprises et aux rendements des placements ont dû être revues à la baisse. L'incertitude demeure un facteur critique. Les taux d'intérêt et les cours des actions ont connu une évolution mouvementée durant l'année, qui a été marquée aussi par un nouvel affaiblissement du dollar américain. Eu égard à l'ensemble de ces facteurs, 2003 a été une année positive mais difficile en ce qui concerne la gestion des placements.

Adaptations organisationnelles et mise en œuvre de la stratégie

Dans le secteur Asset Management, un nouveau département Facility Management réunissant les services techniques et administratifs a été créé pour la gestion des immeubles. La gestion des risques liés aux placements a été séparée de l'Asset Management et rattachée à l'unité Risk Management au sein de la nouvelle direction financière. La stratégie et les processus de placement n'ont pas connu de changements notables durant l'année sous revue. L'allocation stratégique des actifs a été opérée dans le cadre des directives fixées par le conseil d'administration. L'Asset Management a aussi réduit ses coûts – comparé aux autres acteurs du marché, nous sommes dans une bonne position à cet égard.

Performance attractive

A la date du bilan, le total des actifs sous gestion atteignait 8,5 milliards de francs. Le rendement global net se

chiffre à 480 millions de francs pour l'année. Selon les standards habituels du marché, la performance globale s'est établie à 4,54%. Toutes les catégories de placement ont contribué positivement au résultat, les actions et les engagements immobiliers indirects offrant des rendements nettement supérieurs à la moyenne. Pour optimiser le résultat, nous avons eu recours également aux instruments dérivés. Par ailleurs, les opérations de couverture sur les portefeuilles d'obligations étrangères ont été profitables aussi. L'Asset Management gère le capital des institutions de prévoyance des sociétés du groupe, qui s'élève à 1,4 milliard de francs. Suite à la réorientation stratégique opérée dans le secteur LPP, les fonds des fondations collectives ont été transférés aux nouveaux partenaires du groupe.

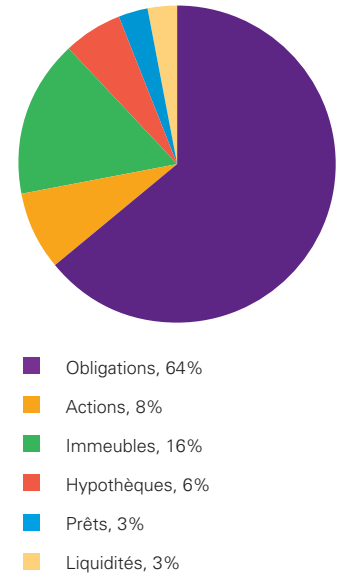
Placements financiers mouvementés et opérations de crédit stables

Les obligations, qui représentent la plus grande part de nos investissements, enregistrent des baisses de performance en raison de la montée des taux; mais avec les revenus ordinaires des coupons, nous réalisons tout de même une plus-value. Il n'y a pas eu d'impayés. Après trois années de crise, les marchés internationaux des actions ont amorcé une reprise vers la mi-mars. La hausse des actions a été régulière, après une première hausse tumultueuse; grâce à de bonnes interventions tactiques, nous avons pu profiter au mieux de cette évolution.

D'une manière générale, nos clients préfèrent aujourd'hui des hypothèques à taux fixe; pour accéder à leur désir, nous avons converti 25% supplémentaires de notre portefeuille en prêts de ce genre. La part des hypothèques à taux fixe représente maintenant plus de 70% du portefeuille. La grande ma-

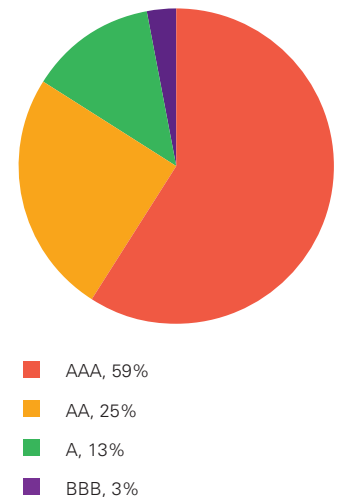
Placements par catégorie

Au 31.12.2003



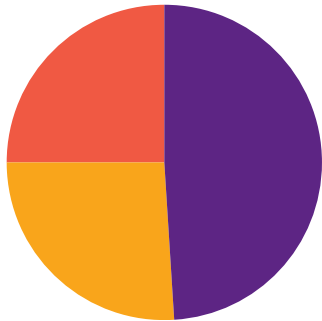
Obligations – structure du rating

Au 31.12.2003



Immeubles – structure du portefeuille

Au 31.12.2003



- Immeubles de l'entreprise, 49%
- Placements immobiliers, 26%
- Investissements indirects, 25% (Fonds, participation à des sociétés immobilières)

Le jorité des prêts concerne des logements en propriété. Les hypothèques demeurent une forme de placement attractive. Pour stabiliser nos résultats, nous accordons aussi de façon limitée des prêts à des corporations de droit public et à des banques.

Les immeubles, une valeur sûre

L'immobilier, notre plus importante catégorie de placements après les obligations, offre une source de revenus stable, nous en avons eu une fois de plus la confirmation durant l'exercice. Nous réalisons une performance attractive dans cette catégorie. Malgré la faiblesse de l'offre, nous avons pu acquérir des immeubles récents et des projets avec autorisation de construire dans le secteur immeubles d'habitation pour augmenter la part de notre patrimoine en immeubles de rapport. D'autre part, nous avons procédé à des travaux de rénovation importants dans divers immeubles pour maintenir la valeur de revente de ceux-ci. Vu les bas taux hypothécaires, nous avons accordé des réductions de loyer à une partie de nos locataires.

Coûts, rendements et processus

En 2004, nous allons réduire encore le nombre de dépôts de titres, en vue d'économiser des coûts. D'autre part, nous procéderons à une évaluation de l'état des immeubles utilisés par l'entreprise afin de déterminer leur attractivité financière et chercherons de nouveaux immeubles à acquérir à des fins de placement. Le développement de la gestion actifs/passifs entraînera probablement aussi des changements dans la politique et la stratégie de placement. Au début de la nouvelle année, nous achèverons les préparatifs en vue de l'obtention de la certification «Swiss Performance Presentation Standards»; cette démarche permettra d'améliorer encore la qualité et la transparence du reporting.

Le droit des assurances, actuellement en cours de révision, imposera des exigences aux assureurs, dans le domaine du Risk Management entre autres. L'OFAP veut contrôler plus strictement la capacité des entreprises d'assurances à prendre des risques et renforcer les prescriptions sur leur solvabilité et leur transparence. Nous pourrions répondre à ces exigences sans difficulté. La tâche du Risk Management ne se limite pas toutefois à l'application d'exigences légales. Nous avons aussi nos propres règles.

Vu les exigences toujours plus grandes à satisfaire en la matière, la Mobilière a mis en place une cellule «Risk Management» au sein de la direction financière. Nos spécialistes ont développé et mis en place les processus permettant une surveillance adéquate des risques dans toute l'entreprise. Les risques actuariels, financiers et opérationnels constituent les trois grandes catégories de risque.

Les pertes opérationnelles liées à la crise boursière ont laissé des traces dans les fonds propres des entreprises d'assurance. C'est pour cette raison notamment que l'autorité de surveillance veut avoir l'œil plus encore sur la solvabilité des entreprises d'assurances. La Mobilière dispose toujours d'une solide base de fonds propres. Notre marge de solvabilité représente un multiple de la marge exigée.

Le spectre des risques actuariels englobe entre autres les risques biométriques, les risques de catastrophe, les risques de responsabilité civile et les grands risques industriels. Nous achetons des couvertures de réassurance essentiellement pour protéger notre portefeuille contre les grands sinistres et les catastrophes.

Entrent dans la catégorie des risques financiers les risques du marché, les risques de taux, les risques de change et les risques de crédit. Dans le cadre de la gestion actifs/passifs, nous cherchons à minimiser le plus possible les risques par une diversification judicieuse des placements entre les différentes catégories d'actifs. Cela nous permet de garantir en tout temps nos engagements. Nous avons pris des mesures ciblées pour assurer la couverture du risque de change sur nos engagements en monnaies étrangères.

Sous le titre de risques opérationnels, nous englobons les risques liés à notre propre organisation, c'est-à-dire les processus, les systèmes, les risques humains et les impacts possibles d'événements extérieurs. La gestion de ces risques ne peut être que partiellement centralisée. Chaque unité de l'entreprise endosse une responsabilité à cet égard. Nous avons en outre un service spécialisé qui a pour mission d'assurer la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement ainsi que la protection des systèmes informatiques, des données et des informations.

Le secteur TI est chargé de mettre en place et de développer des systèmes informatiques éprouvés. Dans ce cadre-là, il évalue et intègre les dernières innovations technologiques. Par ailleurs, le secteur TI participe à la conception et la mise en place de processus adéquats pour le développement et la gestion des produits et à l'amélioration de leur efficacité.

En 2003, le secteur TI s'est concentré sur les aspects suivants: réduction des coûts, intégration de l'informatique de Nyon, remaniement de la stratégie TI. Il s'est occupé en outre de la réalisation de divers projets, notamment le renforcement du support de processus.

Pour réduire les coûts de fonctionnement et améliorer les possibilités de synergie, les secteurs TI de Berne et de Nyon ont été regroupés en 2003. Diverses infrastructures ont été améliorées durant la même période. Ces améliorations auront un effet sensible sur les coûts TI à moyen terme. Au cours du dernier trimestre 2003, la stratégie TI a été définie pour l'ensemble du Groupe Mobilière. Elle prévoit entre autres, à long terme, les ressources et moyens qui devront être engagés pour la mise à disposition des futurs systèmes TI, pour tous les processus commerciaux. Enfin, le secteur TI a préparé sur le plan technique le regroupement des centres de calcul de Berne et de Nyon et le renouvellement des postes de travail décentralisés.

Le succès d'un nouveau produit sur le marché dépend très largement aujourd'hui de la technologie de l'information. Le secteur TI a pu, en temps voulu et sans dépasser le budget alloué, mettre à disposition les applications nécessaires pour le lancement de la nouvelle assurance MobiCasa Multirisik.

Réduction de l'effectif

La réorientation stratégique du secteur vie et la mise en œuvre du programme de restructuration et d'amélioration de l'efficacité ont entraîné, comme l'année précédente, une réduction des effectifs à Berne et Nyon ainsi que dans nos agences générales.

L'entreprise a fixé clairement les règles et les conditions en ce qui concerne les suppressions d'emplois. Nous voulons avant tout préserver le potentiel et la motivation de nos collaborateurs. Notre principe est d'éviter des licenciements par des reclassements ou des reconversions internes. Nous proposons aussi des solutions de travail à temps partiel et la retraite à 60 ans. Lorsqu'il n'y a pas d'alternative au licenciement, nous avons prévu toute une série de mesures d'aide en faveur des collaborateurs concernés. Suivant leurs aptitudes, nous soutenons aussi les collaborateurs qui souhaitent entreprendre une activité indépendante.

Fonctions dirigeantes et compétences

En collaboration avec les responsables des unités concernées, nous avons établi un modèle général des fonctions dirigeantes dont l'entreprise aura besoin dans le futur, avec les aptitudes et connaissances à réunir pour chaque poste. Selon ce modèle, nous avons besoin d'un nombre limité de fonctions-clés, complétées par des fonctions spéciales. Le but est de définir des profils standards et de présenter de manière transparente les exigences que les titulaires des postes doivent ou auront à remplir. Dans les fonctions-clés, le savoir-faire technique et méthodologique, la compétence socio-

psychologique et l'aptitude à l'encadrement revêtent une importance plus particulière encore. Nous avons fixé très précisément les exigences à remplir dans ces domaines et pris les mesures pour les satisfaire.

A partir de ce modèle général, nous avons fixé les voies de formation à suivre pour les évolutions de carrière dans les divers domaines. Les collaborateurs savent ainsi clairement quelles sont leurs perspectives personnelles, ce qui renforce leur motivation.

L'importance du savoir technique

Compétence, proximité et qualité du service, la Mobilière mise sur ces trois éléments pour fidéliser et élargir sa clientèle. Nous accordons par conséquent une très grande importance à la formation. L'année dernière, un nombre plus grand encore de nos collaborateurs a accompli en emploi une formation de niveau supérieur (brevet ou diplôme de spécialiste en assurance). Dans notre activité de base, l'assurance, nos collaborateurs sont invités à mettre constamment leurs savoir à niveau.

Nous veillons aussi à bien former nos collaborateurs lors de l'introduction de nouveaux produits ou processus, toujours dans le but de pouvoir garantir à nos clients la meilleure qualité de service. Au cours de l'année 2003, plus de 1800 collaborateurs ont reçu une formation approfondie pour le conseil et la vente du nouveau produit MobiCasa Multirisik. Pour compléter les cours régionaux, nous avons mis en place une plate-forme électronique d'apprentissage accessible en permanence à partir de n'importe quel poste de travail. Les deux modalités, cours avec formateur et auto-formation, assurent la qualité de l'apprentissage et une bonne maîtrise pratique.

Importance de la relève

Nous mettons tout particulièrement l'accent sur la formation des apprentis et apprenties. Quelque 330 jeunes effectuent actuellement leur apprentissage de commerce et d'informatique chez nous. 105 ont achevé leur formation de base avec succès en 2003. Les notes finales qu'ils ont obtenues sont sensiblement plus élevées que la moyenne suisse, elles sont la preuve de la qualité de notre formation.

Au printemps 2003, nous avons mis sur pied une bourse de l'emploi et un programme de stage à l'intention des apprentis en fin de formation qui ont rencontré des problèmes pour trouver une place, pour favoriser ainsi leur entrée et leur insertion dans le monde du travail. Grâce à ce service, près d'un tiers des apprentis a pu obtenir un engagement dans une autre agence ou effectuer un stage de douze mois au siège principal. La majorité a cependant pu poursuivre son activité dans les agences générales, sans recourir à la bourse de l'emploi.

Participations importantes

	Activité principale	Mode de prise en compte	Quote-part en %		Capital-actions (milliers de la monnaie locale)	
			2003	2002	2003	2002
de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne						
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	C	100,00	100,00	CHF 1 500	1 500
Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie, Nyon	V	C	100,00	100,00	CHF 25 000	25 000
Swiss Mobiliar International Versicherungsaktiengesellschaft, Cologne	N	C	74,99	74,99	EUR 5 113	5 113
Mobilière Suisse Asset Management, Berne	A	C	100,00	100,00	CHF 500	500
Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne	N	C	100,00	100,00	CHF 148 000	148 000
Eureko Alliance Partners Company AG (EurAPCo), Zurich	H	V	14,29	11,43	CHF 7 399	EUR 199
Eureko B.V., Amsterdam	H	V	1,15	1,15	EUR 241 253	241 253
Friends Provident Plc, Dorking	V	V	1,03	1,04	GBP 172 237	171 041
Gothaer Rückversicherung AG, Cologne	R	V	2,79	2,79	EUR 27 482	27 482
de la Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne						
Limmat Compagnie d'Assurances, Zurich	N	C	100,00	100,00	CHF 10 000	10 000
Mobi24 Call-Service-Center, Berne	C	C	74,00	74,00	CHF 200	200
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	C	V	100,00	100,00	CHF 100	100

Activité principale

- A Asset Management
- C Conseil/service
- H Holding
- N Non-Vie
- R Réassurance
- V Vie

Mode de prise en compte

- V Valeur d'acquisition moins les amortissements nécessaires
- C Consolidation intégrale au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA

Compte de profits et pertes consolidé

Non-vie	Annexe	2003		2002	
		Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF
Primes brutes échues	1	1 851 047		1 788 151	
Parts des réassureurs		<u>- 111 825</u>		<u>- 110 545</u>	
Primes pour compte propre		1 739 222		1 677 606	
Variation du report de primes pour compte propre	2	<u>- 1 711</u>		<u>- 12 700</u>	
Primes acquises pour compte propre		1 737 511	1 737 511	1 664 906	1 664 906
Autres produits techniques			2 062		1 489
Sinistres payés brut		- 1 126 901		- 1 135 653	
Parts des réassureurs		<u>53 004</u>		<u>80 422</u>	
Sinistres payés pour compte propre		- 1 073 897		- 1 055 231	
Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre	2	<u>- 149 540</u>		<u>- 129 615</u>	
Charge des sinistres pour compte propre		- 1 223 437	- 1 223 437	- 1 184 846	- 1 184 846
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance			- 13 407		- 15 291
Frais techniques	3	- 498 378		- 505 325	
Parts des réassureurs		<u>17 288</u>		<u>11 744</u>	
Frais techniques pour compte propre		- 481 090	- 481 090	- 493 581	- 493 581
Autres charges techniques d'assurance			- 94 480		- 49 644
Résultat technique non-vie			- 72 841		- 76 967
Produits des placements	5	349 347		324 131	
Charges des placements	5	- 51 482		- 481 746	
Autres produits financiers	6	137 197		139 572	
Autres charges financières	6	<u>- 140 751</u>		<u>- 200 298</u>	
Résultat financier non-vie		294 311	294 311	- 218 341	- 218 341
Résultat ordinaire non-vie avant impôts			221 470		- 295 308
Résultat extraordinaire	7		- 29 878		302 429
Impôts	8		<u>- 38 262</u>		<u>30 295</u>
Résultat non-vie après impôts			153 330		37 416

Compte de profits et pertes consolidé

Vie	Annexe	2003		2002	
		Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF
Primes brutes échues	1	761 535		825 764	
Parts des réassureurs		<u>- 18 264</u>		<u>- 14 128</u>	
Primes pour compte propre		743 271		811 636	
Variation du report de primes pour compte propre	2	<u>- 2 168</u>		<u>- 5 086</u>	
Primes acquises pour compte propre		741 103	741 103	806 550	806 550
Résultat des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	4		149 630		- 105 554
Autres produits techniques			1 052		2 026
Prestations d'assurance payées		- 739 850		- 675 308	
Parts des réassureurs		<u>15 571</u>		<u>11 060</u>	
Prestations d'assurance payées pour compte propre		- 724 279		- 664 248	
Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre	2	- 74 413		59 368	
Variation de la réserve mathématique	2	14 257		- 111 634	
Modification des provisions pour assurances vie liées à des participations	2	<u>- 38 179</u>		<u>106 563</u>	
Charges d'assurance et variation de la réserve mathématique pour compte propre		- 822 614	- 822 614	- 609 951	- 609 951
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance			- 51 370		- 68 397
Modifications des provisions pour partici- pations futures des assurés aux excédents			- 13 695		0
Frais techniques	3		- 92 096		- 112 766
Autres charges techniques d'assurance			- 3 995		- 3 368
Produits des placements	5		164 137		196 038
Charges des placements	5		- 27 559		- 134 520
Autres produits financiers	6		102 342		71 369
Autres charges financières	6		<u>- 102 220</u>		<u>- 90 561</u>
Résultat ordinaire vie avant impôts			44 715		- 49 134
Résultat extraordinaire	7		8 068		- 74 101
Impôts	8		<u>- 803</u>		<u>1 560</u>
Résultat vie après impôts			51 980		- 121 675

Compte de profits et pertes consolidé

	Annexe	2003	Milliers	2002	Milliers
		CHF	CHF	Milliers	Milliers
				CHF	CHF
Récapitulation					
Résultat non-vie après impôts			153 330		37 416
Résultat vie après impôts			51 980		- 121 675
Résultat sans les participations minoritaires			205 310		- 84 259
Participations minoritaires			- 26		- 31
Bénéfice/Perte annuel-le consolidé-e			205 284		- 84 290

Bilan consolidé au 31 décembre

	Annexe	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Actifs			
Placements	9	8 517 500	8 029 143
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	9	2 573 893	2 535 714
Immobilisations incorporelles		2 483	0
Immobilisations corporelles		16 262	31 207
<i>Actifs immobilisés</i>		11 110 138	<i>10 596 064</i>
Disponibilités		142 242	149 107
Créances	10	107 130	98 828
Autres actifs		147 412	111 108
Comptes de régularisation		137 731	178 123
<i>Actifs circulants</i>		534 515	<i>537 166</i>
Total		11 644 653	11 133 230
Passifs			
Provisions techniques non-vie	11	3 451 824	3 267 361
Provisions techniques vie	11	2 880 336	2 804 317
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations		2 573 893	2 535 714
<i>Provisions techniques pour compte propre</i>		8 906 053	<i>8 607 392</i>
Dépôts pour réassurances cédées		749	1 798
Provisions non techniques (financières)	12	367 533	407 003
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
<i>Engagements à long terme</i>		518 282	<i>558 801</i>
Dettes	13	344 005	341 115
Autres passifs		73 704	39 377
Comptes de régularisation		94 408	47 157
<i>Engagements à court terme</i>		512 117	<i>427 649</i>
<i>Capitaux étrangers</i>		9 936 452	<i>9 593 842</i>
<i>Parts minoritaires</i>		1 487	<i>1 384</i>
Capital-actions		200 000	200 000
Réserves de capital		575 000	575 000
Réserves de bénéfices		503 907	588 197
Réserves de réévaluation		222 551	259 399
Différences de conversion monétaire		- 28	- 302
Bénéfice/Perte annuel-le consolidé-e		205 284	- 84 290
<i>Capital propre consolidé</i>	14	1 706 714	<i>1 538 004</i>
Total		11 644 653	11 133 230

Tableau de financement

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Bénéfice/Perte annuel-le consolidé-e après participations minoritaires	205 284	- 84 290
Parts du bénéfice/de la perte annuel-le attribuées/imputées aux actionnaires minoritaires	26	31
Augmentations (-)/Amortissements (+) sur		
Placements	- 145 585	397 877
Immobilisations corporelles	19 045	23 219
Immobilisations incorporelles	730	2 199
Participations	- 3 631	66 979
Terrains et constructions	9 719	- 9 674
Augmentation/Diminution sur		
Provisions techniques	298 650	- 198 355
Créances	- 8 386	38 942
Autres actifs	- 36 298	- 62 303
Comptes de régularisation actifs	40 485	22 956
Dettes	2 124	6 105
Provisions non techniques (financières)	- 29 077	27 353
Autres passifs	34 305	- 48 696
Comptes de régularisation passifs	46 955	16 093
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	434 346	198 436
Achat (-)/Vente (+) de		
Placements	- 412 294	- 78 407
Immobilisations incorporelles	- 3 213	- 2 199
Immobilisations corporelles	- 4 100	- 11 521
Participations	45	- 180
Terrains et constructions	- 21 649	- 39 375
Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement	- 441 211	- 131 682
Paiement de dividendes	- 4	- 3
Flux de fonds relatifs aux activités de financement	- 4	- 3
Variation des disponibilités	- 6 869	66 751
Total des disponibilités exercice précédent	149 107	82 362
Total des disponibilités exercice sous revue	142 242	149 107
Différences de conversion monétaire	- 4	6
Variation des disponibilités	- 6 869	66 751

Présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis en conformité avec les Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

La consolidation englobe les comptes annuels des sociétés dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote. La coopérative, société faitière, n'est pas consolidée.

Les sociétés qui n'exercent pas d'activités d'assurance ainsi que les participations majoritaires détenues dans des sociétés immobilières et de services de peu d'envergure ne sont pas consolidées. La non-intégration des comptes de ces sociétés n'a toutefois qu'une influence mineure sur la présentation du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les participations majoritaires non consolidées sont prises en considération dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires; la société immobilière non consolidée figure sous terrains et constructions.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence, à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Les sociétés auxquelles le Groupe Mobilière est lié par une participation de moins de 20% figurent dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

La liste des sociétés du groupe et celle des principales participations non consolidées se trouvent à la page 45 du présent rapport.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports in-

ternes. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

Date du bilan

Le compte de groupe est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital a lieu selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». Le capital propre des sociétés du groupe, évalué selon des règles uniformes, est compensé avec la valeur comptable des participations lors de la première consolidation effectuée au 1^{er} janvier 1998 ou au moment de l'acquisition. Les écarts de première consolidation sont compensés avec les réserves de bénéfices.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et compte de flux de fonds) de la participation étrangère (Allemagne), libellés en monnaies étrangères, sont convertis aux cours de clôture. Les éventuelles différences de conversion sont affectées au capital propre. Elles n'ont ainsi pas d'incidence sur le résultat.

Les principaux cours de conversion utilisés pour la consolidation (pour l'évaluation des titres également) sont:

		2003	2002
		CHF	CHF
Zone Euro	EUR	1,5605	1,4540
Grande-Bretagne	GBP	2,2127	2,2240
Etats-Unis	USD	1,2391	1,3870

Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste est évalué individuellement.

Les titres à revenu fixe, les actions et les placements immobiliers sont portés au bilan aux valeurs du marché ou aux valeurs vénales.

Titres à revenu fixe: Les titres à revenu fixe sont portés au bilan aux valeurs du marché. La différence entre la valeur du marché et la valeur déterminée selon la méthode d'amortissement des coûts est inscrite aux réserves de réévaluation, après déduction des impôts différés. La modification périodique de la valeur d'amortissement est inscrite au compte de résultat.

Actions et parts de fonds: Les actions sont portées au bilan aux valeurs du marché. La différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, après déduction des impôts différés. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite comme charge au compte de résultat. Les augmentations de valeur ultérieures sont aussi enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition. La valeur des options non-souscrites est déduite du montant des transactions de base correspondantes.

Immeubles

Placements immobiliers: Les placements immobiliers (immeubles des agences inclus) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée sur la base d'une estimation d'expert. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, après déduction des impôts différés. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la moins-value correspondante est inscrite comme charge dans le compte de résultat.

Immeubles commerciaux (bâtiments administratifs): Il s'agit exclusivement en l'occurrence des sièges administratifs de la Mobilière Suisse Société d'assurances et de Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie. Ces immeubles sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements nécessaires ou à la valeur vénale si celle-ci est plus basse, et amortis linéairement sur la durée d'usage (cinquante à soixante-cinq ans) avec effet sur le résultat.

Prêts/Hypothèques: Sont inscrites au bilan les valeurs nominales moins les amortissements nécessaires.

Placements de capitaux pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie: ces placements sont portés au bilan à la valeur de marché.

Autres placements de capitaux: Les autres placements de capitaux comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les dépôts et les dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, qui sont gérés dans le cadre de la stratégie de placement, ainsi que les overnight, titres call et à revenu fixe. Ceux-ci sont évalués aux valeurs nominales.

Instruments financiers dérivés: Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indice d'actions. Les contrats à terme sur devises sont traités individuellement, hors-bourse, ils sont utilisés dans un but de couverture contre les risques de change. Les contrats standards à options et les certificats sur indice d'actions et futures sont traités à la bourse et utilisés à des fins de placement. En ce qui concerne le total des valeurs contractuelles et des valeurs de remplacement, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. L'évaluation est effectuée de manière analogue à celle des valeurs de base.

Immobilisations incorporelles: Les dépenses externes en relation avec l'achat de logiciels sont portées à l'actif. L'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage de trois ans.

Les *frais d'acquisition* des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: Celles-ci sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit:

Mobilier/machines/ véhicules	5 à 10 ans
Matériel informatique/ réseaux	3 à 10 ans

Disponibilités: Celles-ci comprennent les avoirs en caisse, avoirs postaux et bancaires, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus qui sont gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

Créances et autres actifs/Dettes et autres passifs: Ces postes sont évalués aux valeurs nominales. Le risque d'insolvabilité est pris en compte de manière appropriée pour les créances. Les corrections de valeurs nécessaires sont effectuées individuellement pour les débiteurs douteux et globalement sur les autres créances.

Provisions techniques: Les provisions techniques sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématiques/statistiques approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le report des primes non-vie est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Impôts: Sont pris en compte dans le résultat les impôts payés, dus et différés. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires résultant de l'évaluation uniforme entre les valeurs utilisées pour les comptes consolidés et celles fiscalement déterminantes. Le taux de 22% correspond au taux d'imposition effectif présumé du résultat avant impôts.

Engagements de prévoyance: les sociétés du groupe disposent d'institutions de prévoyance indépendantes avec plans de primauté des cotisations selon le droit suisse. Les collaborateurs actifs et retraités ou leurs survivants reçoivent les prestations réglementaires en cas de retraite, d'invalidité et de décès. Elles sont financées par les cotisations des employés et des employeurs. Cette situation juridique n'entraîne aucune autre obligation. Pour les comptes du groupe, les engagements futurs sont calculés selon la Swiss GAAP RPC 16: la valeur escomptée des prestations à fournir (definet benefit obligations) est calculée en tenant compte des années de service effectuées et de celles encore à accomplir, de l'évolution probable des salaires et des rentes, selon la méthode Projected Unit Credit. Les coûts de la prévoyance calculés annuellement (net periodic pension costs) sont exposés dans l'annexe. Les montants actifs résultant de la différence entre la valeur des actifs moins les autres passifs et les engagements de prévoyance figurent uniquement dans l'annexe. Les différences de montants passifs résultant de la première application de la Swiss GAAP RPC 16 ne sont pas compensées avec les montants actifs et pris en compte dans le résultat. Les variations des différences de montants passifs résultant de réévaluations périodiques sont prises en compte dans le résultat, si elles excèdent le corridor de 10%.

Annexe

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes par branches d'assurance, ensemble des affaires

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Primes brutes échues non-vie	1 851 047	1 788 151
<i>Affaires directes</i>	1 823 295	1 745 008
Assurance incendie et autres dommages aux biens	738 270	725 381
Assurance responsabilité civile	154 896	149 566
Assurance véhicules automobiles	585 722	532 564
Assurance marine, aviation et transport	7 293	7 683
Assurance crédit et caution	2 344	1 813
Assurance accidents et maladie	300 822	297 975
Autres assurances	33 948	30 026
<i>Affaires indirectes (réassurance acceptée)</i>	27 752	43 143
Primes brutes échues vie	761 535	825 764
<i>Affaires directes</i>	761 535	825 764
Assurance vie	706 622	685 244
Assurances vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par les souscripteurs	54 913	140 520
Primes brutes échues affaires directes, répartition géographique	2 584 830	2 570 772
Suisse/Principauté du Liechtenstein	2 583 843	2 570 025
Reste de l'Europe	987	747

2 Provisions techniques

	Non-vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF	Vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Variation du report de primes</i>				
Brut	4 567	- 14 630	- 2 168	- 5 086
Part des réassureurs	- 6 278	1 930	0	0
<i>Pour compte propre</i>	- 1 711	- 12 700	- 2 168	- 5 086
<i>Variation des provisions pour sinistres</i>				
Brut	- 133 160	- 151 169	- 74 413	59 368
Part des réassureurs	- 16 380	21 554	0	0
<i>Pour compte propre</i>	- 149 540	- 129 615	- 74 413	59 368

La variation de 14,3 millions de francs de la réserve mathématique (-111,6 millions de francs l'année précédente) et la variation de -38,2 millions de francs des provisions pour assurances vie liées à des participations (106,6 millions de francs l'année précédente) ne comprennent pas de parts des réassureurs.

3 Frais techniques

	Non-vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF	Vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Frais techniques</i>	- 498 378	- 505 325	- 92 096	- 112 766
Frais d'agences et autres frais de distribution	- 313 485	- 316 263	- 29 391	- 49 787
Frais d'administration	- 178 517	- 182 143	- 58 099	- 60 505
Prévoyance en faveur du personnel	- 6 376	- 6 919	- 4 606	- 2 474

Dans les frais techniques sont compris 188,2 millions de francs (192,4 millions de francs l'année précédente) de frais de personnel. Les frais de personnel des agences générales de la Mobilière Suisse Société d'assurances, qui sont juridiquement indépendantes, ne sont pas compris dans ce montant.

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Résultat des placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie</i>	149 630	- 105 554
Produits/Bénéfices et pertes réalisés-e-s	51 380	64 930
Bénéfices non réalisés	98 478	3 023
Pertes non réalisées	- 228	- 173 507

5 Produits/Charges des placements

	Non-vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF	Vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Produits des placements</i>	349 347	324 131	164 137	196 038
Produits des titres	151 008	168 681	101 943	92 111
Produits provenant des terrains et constructions	47 043	45 929	16 739	17 197
Produit des participations non consolidées	3 035	3 883	0	98
Intérêts sur dépôts	778	963	0	0
Revalorisations sur placements	69 830	17 527	5 684	6 262
Profits provenant de la réalisation de placements	55 124	54 806	33 630	71 669
Produits d'autres placements	22 529	32 342	6 141	8 701
<i>Charges des placements</i>	- 51 482	- 481 746	- 27 559	- 134 520
Charges des immeubles	- 9 659	- 9 464	- 7 167	- 8 653
Amortissements sur placements	- 22 647	- 273 566	- 11 376	- 22 979
Perte provenant de la réalisation de placements	- 12 949	- 190 973	- 6 538	- 99 957
Charges de gestion	- 5 016	- 5 848	- 2 476	- 2 931
Charges d'autres placements	- 1 211	- 1 895	- 2	0

6 Autres produits financiers/Charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères ainsi que le produit des intérêts sur des avoirs en compte courant et sur des créances envers des participations non consolidées.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Résultat extraordinaire

	Non-vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF	Vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Résultat extraordinaire</i>	- 29 878	302 429	8 068	- 74 101
Produit extraordinaire	1 167	302 429	17 857	2 549
Charge extraordinaire	- 31 045	0	- 9 789	- 76 650

L'application de la nouvelle méthode de calcul a entraîné une diminution du report de primes de 300,6 millions de francs; ce montant est compris dans le produit extraordinaire non-vie de l'année précédente.

Le produit extraordinaire de l'exercice et la charge vie de l'année précédente découlent notamment de la réorientation des activités dans le secteur de la prévoyance professionnelle.

La charge extraordinaire de l'exercice comprend des frais de restructuration concernant les sièges de Berne et Nyon et le réseau d'agences.

8 Impôts

	Non-vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF	Vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Impôts</i>	- 38 262	30 295	- 803	1 560
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	- 31 123	- 2 659	- 803	198
Impôts différés	- 7 139	32 954	0	1 362

Par prudence, les réductions d'impôts sur les pertes reportées, c'est-à-dire les impôts différés actifs de 61,5 millions de francs (91,2 millions de francs l'année précédente) n'ont pas été pris en compte.

Annexe

Explications concernant le bilan

9 Placements et placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie

Milliers CHF

			Valeurs historiques (valeurs d'acquisition)	
	2003	2002	2003	2002
<i>Placements de capitaux*</i>	8 517 500	8 029 143		
Titres à revenu fixe	5 336 359	5 078 916	5 328 754	4 985 035
Actions et parts de fonds**	1 083 165	761 753	1 142 829	987 020
Placements immobiliers	723 783	703 914	788 511	769 824
Immeubles en construction	12 926	7 167		
Immeubles d'exploitation	194 519	202 858		
Prêts hypothécaires	485 277	490 424		
Autres prêts	279 886	267 563		
Participations non consolidées	128 429	124 843		
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	18 076	23 650		
Autres placements de capitaux	255 080	368 055		
	142 242	149 107		
* sans liquidités (actifs circulants)				
** Fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	334 941	248 056		
<i>Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie</i>				
Dépôts et parts de fonds	2 573 893	2 535 714	2 581 991	2 642 428
	2 573 893	2 535 714	2 581 991	2 642 428

Instruments financiers dérivés

Milliers CHF

	Valeurs contractuelles		Valeurs de remplacement positives		Valeurs de remplacement négatives	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Devises						
– Opérations de couverture	339 717	1 273 263	49 737	52 608	0	0
Autres instruments financiers dérivés						
– Autres motifs (placements)	80 234	36 080	40 354	2 487	951	1 101
Total	1 419 951	1 309 343	90 091	55 095	951	1 101

Tableau des placements

Milliers CHF

	Terrains et constructions	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Participations non consolidées
Valeur comptable nette au 31.12.2001	897 610	42 905	0	186 611
Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales				
Etat 31.12.2001	1 175 716	211 567	19 794	203 966
Entrées	47 899	12 514	2 320	180
Modification des valeurs vénales	- 32 720	0	0	0
Sorties	- 9 521	- 993	- 121	- 6 694
Etat 31.12.2002	1 181 374	223 088	21 993	197 452
Corrections de valeur cumulées				
Etat 31.12.2001	- 278 106	- 168 662	- 19 794	- 17 355
Amortissements ordinaires	- 12 224	- 23 219	- 2 199	- 55 254
Revalorisations	21 898	0	0	0
Sorties	997	0	0	0
Etat 31.12.2002	- 267 435	- 191 881	- 21 993	- 72 609
Valeur comptable nette au 31.12.2002	913 939	31 207	0	124 843
Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales				
Etat 31.12.2002	1 181 374	223 088	21 993	197 452
Entrées	23 313	4 721	3 213	0
Modification des valeurs vénales	5 359	0	0	0
Sorties	- 3 408	- 136 178	- 508	- 45
Etat 31.12.2003	1 206 638	91 631	24 698	197 407
Corrections de valeur cumulées				
Etat 31.12.2002	- 267 435	- 191 881	- 21 993	- 72 609
Amortissements ordinaires	- 10 792	- 19 045	- 730	- 552
Revalorisations	1 073	0	0	4 183
Sorties	1 744	135 557	508	0
Etat 31.12.2003	- 275 410	- 75 369	- 22 215	- 68 978
Valeur comptable nette au 31.12.2003	913 228	16 262	2 483	128 429

Valeurs d'assurance incendie

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Immeubles/Immobilisations corporelles	1 260 264	1 259 051

10 Créances

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Créances</i>	107 130	98 828
Créances sur des preneurs d'assurance	45 040	42 260
Créances sur des compagnies d'assurances	60 002	54 500
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	1 523	1 409
Créances sur des participations non consolidées	565	659

11 Provisions techniques

	Non-vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF	Vie 2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Brut	3 607 124	3 440 658	2 880 336	2 804 317
Part des réassureurs	- 155 300	- 173 297	0	0
<i>Pour compte propre</i>	3 451 824	3 267 361	2 880 336	2 804 317
Reports de primes	379 023	377 308	41 363	39 195
Provisions pour sinistres	2 656 782	2 506 253	892 200	817 787
Réserve mathématique	0	0	1 893 078	1 907 335
Parts d'excédents créditées/participations futures aux excédents en faveur des assurés	40 342	40 557	53 695	40 000
Provision pour catastrophes	200 000	170 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	37 622	37 049	0	0
Autres provisions techniques	138 055	136 194	0	0

12 Provisions non techniques (financières)

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Provisions non techniques (financières)</i>	367 533	407 003
Provisions pour impôts	122 886	126 620
Engagements de prévoyance	8 256	8 256
Fonds d'excédents des assurés	136 987	136 987
Autres provisions	64 134	126 940
Provisions pour restructuration	35 270	8 200

13 Dettes

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
<i>Dettes</i>	344 005	341 115
Dettes résultant d'opérations d'assurance	343 883	340 999
Dettes envers des participations non consolidées	122	116

Les dettes résultant d'opérations d'assurance comprennent des primes payées d'avance pour un montant de 281,6 millions de francs (31.12. 2002: 259,1 millions de francs).

14 Modification du capital propre

Milliers CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation*	Ecart de conversion monétaire	Capital propre
Etat au 31.12.2001	200 000	575 000	588 197	185 379	- 238	1 548 338
Modification des réserves de réévaluation				74 020		74 020
Ecart de conversion monétaire					- 64	- 64
Perte annuelle consolidée			- 84 290			- 84 290
Etat au 31.12.2002	200 000	575 000	503 907	259 399	- 302	1 538 004
Modification des réserves de réévaluation				- 36 848		- 36 848
Ecart de conversion monétaire					274	274
Bénéfice annuel consolidé			205 284			205 284
Etat au 31.12.2003	200 000	575 000	705 191	222 551	- 28	1 706 714

* après déduction d'impôts différés de 22% (jusqu'en 2001 28%)

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué de 2 millions d'actions nominatives de 100 francs nominal et il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

**Données concernant les institutions de prévoyance
selon Swiss GAAP RPC 16**

	2003	2002
Hypothèses mathématiques		
Taux d'intérêt technique	3,0%	3,0%
Rendement à long terme	4,0%	4,0%
Evolution moyenne des salaires	1,75%	2,0%
Adaptation des rentes des bénéficiaires	1,75%	1,75%
Nombre de collaborateurs (actifs) assurés	1 636	1 728
	Milliers CHF	Milliers CHF
Plans de prévoyance avec différences actives		
Avoirs de prévoyance séparés dans fondations	661 090	518 506
–dont réserves de cotisations de l'employeur	– 5 417	– 4 920
Engagements de prévoyance (calculés de façon dynamique)	– 613 983	– 476 532
Excédent de couverture	41 690	37 054
Avoirs de prévoyance non attribuables à l'employeur	– 20 845	– 18 527
Impôts différés	– 4 586	– 4 076
Montant total actif de l'employeur non porté au bilan	16 259	14 451
Plans de prévoyance avec différences passives		
Avoirs de prévoyance séparés dans fondations	0	106 215
– dont réserves de cotisations de l'employeur	0	– 497
Engagements de prévoyance (calculés de façon dynamique)	0	– 113 974
Sous-couverture	0	– 8 256
Différence non prise en compte	– 8 256	0
Montant total passif de l'employeur (sous-couverture)	– 8 256	– 8 256
Charge découlant des engagements de prévoyance		
Montant de la différence (actif et passif)		
Charges de l'employeur découlant des engagements de prévoyance (calculées de façon dynamique)	– 9 052	– 4 564
Cotisations de l'employeur	8 428	11 857
Coûts de la prévoyance dus (–)/payés d'avance (+)	– 624	7 293
Bénéfices actuariels (+)/pertes actuarielles (–) reconnu-e-s	13 516	– 50 128
Variation de l'excédent de couverture/de la sous-couverture	12 892	– 42 835

Autres éléments comptables

	2003 Milliers CHF	2002 Milliers CHF
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	21 997	23 555
Autres engagements non portés a bilan	43 269	17 497

Les engagements conditionnels concernent les affaires ayant fait l'objet d'un accord de blocage, les actions déposées étant mentionnées à la valeur comptable. Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée de plus d'un an.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

Prêt contracté	150 000	150 000
Dettes en compte courant	16 393	14 430
Charge d'intérêts sur le prêt contracté	6 750	9 375
Autres produits	733	846

Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement pouvant avoir une influence significative sur les comptes annuels consolidés n'était connu le 17 mars 2004, date d'établissement de ceux-ci.

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale des actionnaires
de la Mobilière Suisse Holding SA
Berne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de profits et pertes, bilan, tableau de financement et annexe, pages 45 à 61) de la Mobilière Suisse Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 17 mars 2004

PricewaterhouseCoopers SA

Jürg Reber

Martin Frei

Agences générales

Argovie

Aarau

Daniel Probst

Baden

Marc Périllard

Lenzbourg

Markus Fisler

Muri (Freiamt)

Martin Egli

Reinach

Andreas Huber

Rheinfelden

Werner Schneider

Zofingue

Beat Herzog

Appenzell Rh. Ext.

Herisau

Ueli Fischer

Trogen

Adrian Künzli

Appenzell Rh. Int.

Appenzell

Hans Fritsche

Bâle-Campagne

Aesch

Roland Hohl

Liestal

Alfred Guggenbühl

Bâle-Ville

Bâle

Hans-Ulrich Flückiger

Berne

Anet

Bernhard Hubacher

Belp

Christoph Schmutz

Ostermundigen (Berne-Est)

Beat Klossner

Berne (Berne-Ouest)

Heinz Etter

Berne (Berne-Ville)

Bruno M. Aellig

Berthoud

Thomas Trachsler

Bienne

Daniel Tschannen

Fraubrunnen

Urs Sonderegger

Herzogenbuchsee

Maxime Borgeaud

Interlaken

(Interlaken-Oberhasli)

André Mischler

Langenthal

Bernhard Meyer

Laupen

Max Baumgartner

Lyss

Ulrich Hadorn

Moutier-St-Imier

Eric Veya

Spiez

Peter von Känel

Thoune

Herbert Sonderegger

Worb (Emmental)

Ulrich Brechbühl

Fribourg

Bulle

Jacques Yerly

Estavayer-le-Lac

(La Broye-Nord Vaudois)

Dominique Torche

Fribourg

Robert Dupont

Guin

Aldo Del Monico

Morat

Paul Scherzinger

Genève

Genève

René Magnin

Grisons

Coire

Valentin C. Spescha

St-Moritz

Pius Deflorin

Jura

Delémont

Patrice Wolff

Porrentruy

Marianne Chapuis

Lucerne

Hochdorf (Seefeld-Rontal)

Christoph Blum, lic. en droit

Lucerne

Dominic Frosio

Sursee

Herbert Heini

Willisau-Entlebuch

Pius Meyer-Engeler

Neuchâtel

La-Chaux-de-Fonds

Marc Monnat

Fleurier-Le Locle

Daniel Hugli

Neuchâtel

Pierre-André Praz

Nidwald Obwald

Sarnen

Alfred Tschanz

Schaffhouse

Schaffhouse

Gerhard Schwyn

Schwytz

Lachen

Roland Egli, lic. en éc.

Schwytz

Stephan Annen-Holdener,

lic. en droit

Soleure

Balsthal

Marc Bloch, lic. en droit

Olten

Fabian Aebi-Marbach

Soleure

Hans Jürg Haueter

St-Gall

Altstätten

Werner Engler

Buchs-Sargans

Rainer Kostezzer

Flawil

Ruedi Germann

Rapperswil-Glaris

Rolf Landis, lic. en éc.

Rheineck

Jakob Engler

St-Gall

Gian Bazzi

Wil

Thomas Broger

Thurgovie

Arbon-Rorschach
Bruno Erismann

Bischofszell
(Haute Thurgovie)
Edwin Hugelshofer

Frauenfeld
Eugen Haag, dr en. éc.

Kreuzlingen
Roland Haselbach

Sirnach
Ernst Nüesch

Weinfelden
Franz Koller

Tessin

Bellinzona
Franco R. Ferrari

Lugano
Marco Ferrari

Uri

Altdorf
Richard Zraggen

Valais

Brigue
Herbert Dirren

Monthey
Pierrot Udry

Sion
Pascal Rey

Vaud

Lausanne
Pierre-Alain Wyer

Nyon
Carlo Fracheboud

Vévey
Yves Rupp

Zoug

Zoug
Klaus Willimann

Zurich

Affoltern a. A.
Robert Marty

Bülach
Max Suter

Dielsdorf
Peter Tobler

Dietikon (Limmattal)
Stephan Egli

Horgen
Thomas Schinzel

Meilen
Dario Landis, lic. en éc.

Pfäffikon
Ueli Müller

Uster
Jean-Jacques Gueissaz

Wetzikon
Urs J. Fischer

Winterthur
Erwin Kurmann

Zurich
Arthur H. Bär

**Principauté
du Liechtenstein**

Vaduz
Kilian Pfister

La Mobilière**Siège**

Mobilière Suisse Société
d'assurances
Direction
Bundesgasse 35
Case postale 8726
3001 Berne
téléphone 031 389 61 11
téléfax 031 389 68 52

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center
Bundesgasse 35
3001 Berne

Protekta
Conseils-Risques SA
Monbijoustrasse 5
3001 Berne

Services courtiers

Mobilière Suisse
Société d'assurances
Direction
affaires de courtiers
Genferstrasse 11
8027 Zurich

Mobilière Suisse Société
d'assurances
Direction affaires
de courtiers
Rue de la Cité 1
Case postale 3451
1211 Genève 3

Providentia**Siège**

Providentia
Société Suisse
d'Assurances sur la Vie
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1
téléphone 022 363 94 94
téléfax 022 361 78 28

Services courtiers

Makler-Service Vorsorge
Deutschschweiz
Genferstrasse 11
8027 Zurich

Providentia
Société Suisse d'Assurance
sur la Vie
Service courtiers Suisse
Romande
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1

Protekta**Agences**

Berne
Renato Diener, avocat

Lausanne
Pierre-Alain Gentizon,
lic. en droit

St-Gall
Roland Hochreutener,
avocat

Zurich
Gabriela Suhner, lic. en droit

Direction

Protekta
Assurance de protection
juridique SA
Monbijoustrasse 68
Case postale
3001 Berne
téléphone 031 389 85 00
téléfax 031 389 85 99

Partenaires en Suisse



Sanitas,
Assurances Maladie Suisse
Lagerstrasse 107
8021 Zurich
téléphone +41 1 298 63 00
téléfax +41 1 298 63 98



PAX, Société suisse
d'assurance sur la vie
Aeschenplatz 13
Case postale
4002 Bâle
téléphone +41 61 277 66 66
téléfax +41 61 277 64 56

Partenaires internationaux

EURAPCo

EurAPCo
European Alliance Partners
Company AG
Genferstrasse 11
CH-8027 Zürich
téléphone +41 1 287 95 00
téléfax +41 1 287 95 01

EUREKO

Eureko B.V.
Entrada 501
NL-1096 EH Amsterdam
téléphone +31 20 6607654
téléfax +31 20 6607655

Grazer Wechselseitige
Versicherung Aktiengesellschaft
Herrngasse 18–20
A-8011 Graz
téléphone +43 316 8037 0
téléfax +43 316 8037 455

La Mobilière est membre (Producing Member) du réseau international I.N.I. (International Network of Insurance), qui a son siège en Belgique, à Bruxelles.

Affaires directes

Ensemble des contrats d'assurance, sans la réassurance.

Affaires indirectes

L'assureur direct ne supporte souvent pas le risque entièrement lui-même. Le réassureur prend en charge une partie des risques assumés par d'autres assureurs directs. Ces opérations s'appellent affaires indirectes.

Allocation d'actifs

Diversification des actifs entre différentes catégories opérée en tenant compte de la politique de placement spécifique de la société, de la stratégie de placement définie par les responsables de la gestion actifs/passifs et des prescriptions de l'Office fédéral des assurances privées.

Assurance vie

Assurance contre les risques économiques d'un décès prématuré ou d'une invalidité, ou assurance en cas de survie.

Assurance vie liée à un fonds

Polices d'assurance vie dont le capital d'épargne est investi – généralement dans un fonds de placement – pour le compte et au risque du client. Le preneur d'assurance choisit un fonds en fonction du profil de risque propre à celui-ci.

Capital propre

Valeur totale du patrimoine de l'entreprise après déduction de toutes les dettes.

Charge des sinistres pour compte propre

Somme des prestations d'assurance fournies pour compte propre. La variation de la provision pour sinistres est prise en compte dans le calcul de cette somme.

Consolidation/Comptes annuels consolidés

Présentation globale des bilans et comptes de résultat de toutes les sociétés d'un groupe; la totalité des actifs et passifs est évaluée selon des critères uniformes et les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Contrat d'assurance

Définit – avec les conditions générales – les risques assurés et les prestations que l'assureur doit verser aux preneurs d'assurance ou à des tiers en cas de réalisation de ceux-ci. En contre-partie, le preneur d'assurance doit payer une prime.

Ensemble des affaires

Affaires directes et indirectes.

Fonds/fonds de placement

Instruments de placement gérés de manière professionnelle par des assurances et des banques pour une large clientèle selon le principe de la répartition des risques.

Fonds d'excédents des assurés

Etant donné que le Groupe Mobilière opère sur une base coopérative, une partie du bénéfice est affectée à ce fonds. Le fonds ristourne à diverses catégories d'assurés du secteur non-vie une part des excédents accumulés selon un système de tournus – il s'agit d'une prestation spéciale de la Mobilière.

Frais techniques

Ensemble des frais directement liés à l'exercice des activités d'assurance.

Gestion corrélée des actifs/passifs

Ajustement entre les fonds placés (actifs) et les engagements contractés (passifs) devant permettre à l'assureur de payer en tout temps les prestations dues aux assurés.

Groupe/Sociétés de groupe

Ensemble d'entreprises liées économiquement et possédant un organe de direction central.

Instruments financiers dérivés

Instruments financiers tels qu'options, futures, swaps de taux d'intérêt ou de devises, impliquant des droits et obligations.

Excédents

Il y a excédents lorsque l'évolution du risque est meilleure que l'assureur a prévu dans les bases de calcul du tarif, le rendement des placements supérieur à l'intérêt technique garanti et lorsque les frais effectifs sont plus bas que les frais incorporés dans la prime. De ce fait, la participation aux excédents ne peut pas être garantie. Les excédents sont attribués aux clients sous la forme d'une réduction de prime ou d'une augmentation des prestations d'assurance. Certains contrats d'assurance non-vie prévoient aussi une participation aux excédents (p. ex. en assurance maladie collective).

Performance

Evolution de la valeur d'un instrument de placement, d'une catégorie de placements ou d'un portefeuille entier sur une période donnée, compte tenu des revenus directs et des variations de la valeur de marché.

Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie

voir assurance vie liée à un fonds

Prestation de libre passage

Prestation en espèces versée par une assurance vie en cas de dénonciation du contrat avant terme (rachat). Le paiement effectué avant la survenance du cas de prévoyance correspond au montant de l'avoir épargné.

Prime

Contre-prestation que le preneur d'assurance doit verser à la compagnie d'assurance pour la protection d'assurance que celle-ci lui accorde.

Primes acquises pour compte propre

Primes pour compte propre comptabilisées durant l'exercice auxquelles s'ajoute le report de primes.

Primes brutes échues

Primes comptabilisées durant l'exercice avant déduction des parts versées aux réassureurs et avant la prise en compte du report de primes.

Prestations d'assurance

Prestations que l'assureur s'engage à verser par contrat pour la réparation d'un dommage assuré.

Primes de réassurance

Somme que l'assureur direct doit payer au réassureur pour les risques pris en charge par celui-ci.

Primes pour compte propre

Si l'assureur direct se réassure pour une partie d'un risque, il paie au réassureur une part proportionnelle de la prime. Les primes pour compte propre correspondent ainsi aux primes brutes émises, moins les primes payées aux réassureurs.

Prime unique

Prestation versée en une seule fois au début du contrat pour le risque assumé par l'assureur vie.

Provisions

Estimation des engagements futurs inscrite au bilan. Cette estimation sert à déterminer le résultat.

Provision pour sinistres

Les sinistres ne pouvant pas tous être liquidés dans l'année où ils surviennent, une provision doit être constituée (elle est inscrite dans les passifs du bilan). La variation de la provision pour sinistres est inscrite dans le compte de profits et pertes.

Provisions techniques

Reports de primes, réserve mathématique, provisions pour sinistres, provision pour catastrophes et autres provisions techniques figurant au passif du bilan.

Ratio combiné

Chiffre-clé permettant d'apprécier l'évolution des affaires dans le secteur non-vie (assurance dommages). Le montant total des indemnités, frais de gestion de sinistres, frais tech-

niques et autres charges techniques d'assurance rapporté au volume des primes émises pour compte propre donne le ratio combiné.

Réassureur

Compagnie d'assurances qui garantit une partie des risques souscrits par l'assureur direct.

Rendement des placements

Résultat des placements ayant une incidence sur le compte de résultat, rapporté au capital moyen investi.

Report de primes

Le début et la durée de nombreux contrats ne coïncident pas avec les dates correspondantes de l'exercice. La part de prime afférente à la période d'assurance de l'exercice suivant n'est pas encore acquise et figure de ce fait au passif du bilan sous provisions techniques.

Réserve mathématique

Parts d'épargne des primes vie capitalisées au taux de l'intérêt technique. Le calcul de la réserve mathématique est strictement réglementé par l'autorité de contrôle. Cette réserve sert, avec les primes futures, à garantir les prestations dues aux assurés.

Risk Management

Le Risk Management consiste à réduire au maximum la variabilité du risque et son coût par des mesures de prévention, de protection ou de transfert appropriées (maîtrise des risques). Le transfert du risque à un assureur est souvent pour une entreprise ou un particulier la solution la plus économique.

Sinistralité pour compte propre

Charge des sinistres pour compte propre rapportée aux primes acquises pour compte propre.

Solvabilité/Marge de solvabilité

Fonds propres libres prescrits par la loi en fonction du volume d'affaires. Ils servent à couvrir les risques généraux liés aux activités de l'entreprise, qui ne sont pas couverts par les provisions techniques.

Taux de frais brut

Frais techniques rapportés aux primes brutes émises, avant déduction des parts versées aux réassureurs.

Taux de frais pour compte propre

Rapport entre les frais techniques et les primes brutes échues, après déduction des parts versées aux réassureurs et prise en compte de la variation du report de primes.

Versements des fonds d'excédents

Une prestation spéciale de la Mobilière. Les clients de divers segments reçoivent à tour de rôle une part des excédents réalisés. Voir aussi fonds d'excédents.

Volatilité

Variabilité du rendement d'un papier-valeur sur une période donnée.

Ulrich Andreas Ammann Urs Bircher Beat Br
Danielle Hess Hans Hildebrand Jörg Huggenbe
Ulrich Sinzig Annamarie Vaucher Bruno Wägli
Jacques Renevey Jean-François Rime Philipp
Pierre Feller Daniel Kuntzer Henri Schaller Ro
Schaer Odilo Schmid Arnold Brunner Josef
Reimann Fritz Schneiter Hanspeter Setz Ch
Rudolf Gysin Rudolf Schaffner Fritz Schiesser
Kiser Stephan Annaheim Rolf Büttiker Beat L
Eduard Baumgartner Mauro Dell'Ambrogio B
Volker Fell Françoise Stahel Marc E. Wieser R
Rita Schwendener-Manser Martin Zuber Jose
Auwärter Oskar Bachmann Carl Bertschinger
Kyburz Walter Meier Adrian Meister Artur O